

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

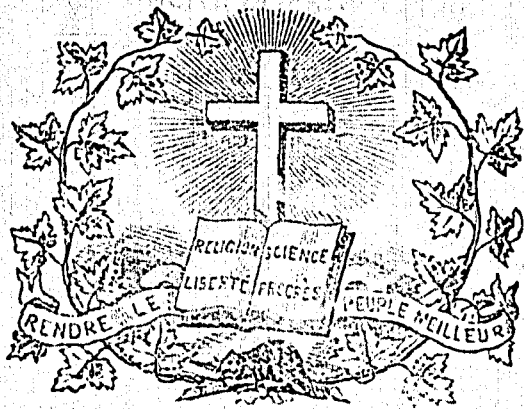
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume IV.

Montréal, (Bas-Canada) Mai, 1860.

No. 5.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE. — Poésie: Le chien d'or, par F. R. Angers. — Chant de Voyageur Canadien, par F. R. Angers. — SCIENCE: Compte-rendu du cours d'histoire du Canada de M. Verand à l'Université Laval, rapporté par M. Casgrain. — Étre de l'Université, (suite). — Parodie remarquable, observé et décrit par M. Laroche, élève du Collège Ste. Marie. — Éducation: Pédagogie. — De la carte dans l'enseignement. Barrau. — Qualités nécessaires à un maître. L'Édoux. — Étude du caractère des élèves. Rollin. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur. — Première éducation. Legouvé. — Exercices de grammaire. — Arts Officiels: Séparation et annexion de municipalités scolaires. — Diplômes accordés par les Bureaux d'Examinateurs. — Instituteurs disponibles. — Rapport du Secrétaire de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1859. — Extraits des rapports des Inspecteurs d'école, (suite). — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes, Paris, Tours, New-York, Québec, Montréal, Toronto. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — GRAVURES: Le Chien d'Or. — Diagramme d'un Pathéon observé à Montréal.

Vous, haine, jalousie, amour, cupidité,
Qui d'entre vous dicta cette page de crime ?
L'on ne sait !... L'œuvre est là, le drame est attesté ;
Vengeance, assassinat y doivent trouver place ;
Philibert meurt percé du fer d'un assassin
Qui fuit, mais au vengeur ne peut cacher sa trace ;
Car le sang demandé ne le fut pas en vain.
Le temps n'ose frapper le Chien d'Or de son aile ;
Il reste plus entier que le fait qu'il rappelle.
Le drame est un roman, qui, voulant de l'effet,
Du vrai comme du faux à sa guise dispose ;
Tandis qu'aux murs vieilliss, gardant un sens complet,
L'énigme encor subsiste, et nous dit quelque chose.

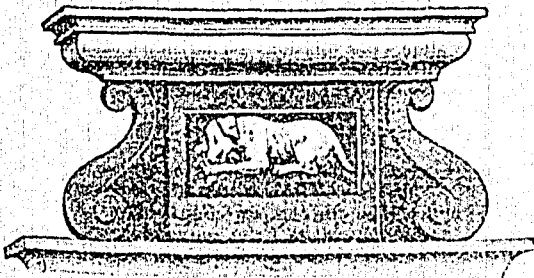
F. R. ANGERS.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE CHIEN D'OR (1).

LÉGENDE CANADIENNE.



Épigramme sanglant d'un drame ensanglanté,
Aux parois de ces murs quelle main t'a jeté ?
Osez-tu, noble élan d'une vengeance celive,
Sarcasme audacieux, défier l'oppressur ?
D'une épouse éplorée es-tu la voix plaintive,
Ou le cri d'un mourant qui demande un vengeur ?
Volcan des passions où la vertu s'abîme,

(1) Ces vers sont extraits d'un volume manuscrit de M. Jacques Viger, sur l'histoire du Chien d'Or. Ils ont été publiés, pour la première fois, dans le Répertoire National de M. Huston. Nous les reproduisons aujourd'hui comme échantillon du talent poétique de M. Angers, dont nous avons publié la nécrologie dans notre dernière livraison. Nous donnons aussi une gravure représentant le bas-relief sculpté, au-dessus de la porte de la maison de M. Philibert, aujourd'hui occupée par le Bureau de Poste de Québec. L'inscription est comme suit :

Je Svis Vn Chien Qvi Ronge Lo
en le rongéant je prend mou Repos
vn tems viendra qvi n'est pas veuv
qve je morderay qvi m'avra mordv.

1736.

Une tradition populaire voulait que M. Philibert, le propriétaire de cette maison, eût été assassiné par M. de Repentigny ; que le bas-relief emblématique et l'inscription eussent été placés sur la porte, par sa veuve, comme une terrible excitation à la vengeance, pour son fils ; enfin, que ce dernier eût accompli la vendetta en tuant Philibert en duel, soit en France, soit à Pondichéry. Sur ces données, un littérateur spirituel et élégant, M. Auguste Soulard, écrivit une petite légende, qui fut publiée dans le *Canadien*. M. Viger publia à la suite une critique dans laquelle il niât presque tous les faits affirmés par la légende. Il est résulté des recherches que fit plus tard l'infatigable antiquaire : 1o. que Philibert avait été tué en 1748 et non en 1736, par M. de Repentigny, dans une querelle soudaine ; 2o. qu'avant de mourir la victime avait pardonné au meurtrier ; 3o. que M. de Repentigny revint au pays y faire enterrer des lettres de grâce, et commandait une compagnie sous le Chevalier de Lévis à la bataille du 28 avril 1760. Il est certain qu'il ne fut jamais tué en duel. Alors le bas-relief et l'inscription deviennent plus énigmatiques que jamais.

CHANT DE VOYAGEUR CANADIEN.

IMITÉ DE L'ANGLAIS DE T. MOORE (1).

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du nocher.
Sur le rivage il se fait tard.
Chantons, chantons l'air du départ :
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Pourquoi donner la voile au vent ?
Pas un zéphir ne ride le courant.
Quand du bord les vents souffleront,
Vous dormirez sur l'aviron.
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Fier Ottawa, les feux du soir
Nous guideront sur ton mirage noir !
Patronne de ces verts flots,
Ste. Anne, aide-nous sur les flots !
Soufflez, zéphirs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

F. R. ANGERS.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ LAVAL.

XVI.

(Suite.)

M. de Champlain revint en Canada avec des gens qui voulaient d'abord se livrer à la culture, mais qui bientôt ne s'occupèrent guère que de chasse et de traite ; mais Louis Hébert était, lui, toujours fidèle au labourage, et c'est sa persévérance qui a fondé l'agriculture en Canada.

Le père Dolbeau était revenu avec un frère et porteur du bref de la Cour de Rome, qui donnait aux missionnaires tous les pouvoirs de juridiction nécessaires avec la permission de faire le premier jubilé canadien, qui commença le 29 juillet 1618, auquel tous les colons prirent part avec une grande ferveur, et pendant lequel ils visitèrent avec piété les stations, établies dans des berceaux de feuillages verts, autour de l'Habitation de Québec. Champlain après avoir pris part au jubilé, avec sa piété ordinaire, retourna encore en France où sa présence seule maintenait dans un état possible les affaires de la colonie. Le Père Huet retourna avec lui et le Père Dolbeau lui succéda comme Père Commissaire à Québec.

Le Père Le Caron alla à Tadoussac où il entra par adoption dans la famille d'un chef grand ami des français ; ce chef avait reçu le nom de Choumin qui signifie ami du raisin (ou du vin.) L'adoption chez les sauvages rendait membre de la famille à des titres divers suivant l'âge de l'adopté : celui-ci devenait, suivant son âge, frère de l'adoptant et oncle de ses enfants, ou fils de l'adoptant et frère de ses enfants.

Choumin était un original aimant le bon vin et la toilette française. Il avait une tournure si française, sous l'habit européen

qu'il aimait à porter, qu'on le nommait encore le *Cadet*. Le Père Joseph Le Caron baptisa, à sa demeure, en 1619, un enfant de Choumin.

Les Pères Jamais et Huet s'occupaient, en France, de la mission du Canada, malgré les difficultés qu'offraient les sauvages à se faire chrétiens, à l'encontre de ce qui avait lieu pour les sauvages de l'Amérique Espagnole, qui se convertissaient volontiers.

On résolut de bâtir un couvent de Récollets à Québec. Le Prince de Condé, père du grand Condé, donna 1,500 francs, et M. Charles des Boues de Pontoise, qui fut nommé Syndic des Récollets, donna 600 ou 700 francs. (Les Récollets avaient d'ordinaire un syndic laïc ; M. de Frontenac fut syndic de cet ordre plus tard.) Les R. P. ayant recueilli d'autres secours, par les soins de M. de Champlain, partirent pour le Canada, celui-ci demeurant cette fois en France.

On commença les travaux sur l'emplacement aujourd'hui occupé par l'Hôpital-Général ; on ouvrit des chemins et on bâtit un four à chaux (jusqu'à ce qu'on avait importé la chaux de France) ; et l'année suivante, 1620, le 3 juin, on bénit la première pierre du Couvent sur les bords de la rivière *Cahiercoubat*, qu'on appela alors Saint Charles, en honneur de M. Charles des Boues.

La société des marchands ne remplissait pas ses engagements à l'égard de la colonie, et Champlain lui en faisait souvent le reproche. Ces négociants, occupés exclusivement de la traite, voulaient alors se débarrasser de lui et lui substituer M. de Pontgravé, leur premier agent en Canada, bornant les fonctions de Champlain à la découverte des pays nouveaux.

Dans le même temps le prince de Condé sortit de prison et vendit sa vice Royauté de la Nouvelle-France à l'Amiral de Montmorency pour la somme de 30,000 francs. M. de Montmorency, grand seigneur, homme brave, loyal et généreux, nomma Champlain son lieutenant et le maintint dans toute son autorité.

Champlain alors répondit à la Société qui lui devait tout, qu'il avait le plus grand respect et la plus grande estime pour M. de Pontgravé, qu'ils n'entendaient nullement molester dans la gestion des affaires commerciales de la Société ; mais qu'en même temps il croyait devoir signifier à la Société qu'il ne tenait pas d'eux ses pouvoirs et qu'il entendait faire respecter son autorité et ne pas sacrifier les intérêts de la colonie à l'esprit de lucre des membres de la société. Champlain eut l'honneur de recevoir une lettre flatteuse du Roi, et à la signature de Lovis était adjointe celle de M. Brûlard de Sillery, alors chancelier, et qui, plus tard, devenu prêtre, fonda l'établissement de Sillery près de Québec.

Champlain alors crut qu'il devait venir se fixer à Québec avec Madame de Champlain : ils étaient sans enfants et n'ont jamais eu de famille. Ce fut quelque chose de nouveau que l'arrivée d'une grande dame, accompagnée de deux ou trois servantes, en Canada. Madame de Champlain avait 22 ans et brillait par sa beauté, ses belles manières et son zèle religieux et bienfaisant. Les sauvages n'avaient jamais rien vu d'aussi beau que Mme de Champlain, et comme la bonne Dame portait, suivant l'usage de quelques grandes dames de France, un petit miroir suspendu à son cou, les sauvages étaient émerveillés de voir que, d'accord avec ses paroles, elles les portait réellement tous dans son cœur.

Madame de Champlain trouva en Canada M. Etienne Boulé, son frère, calviniste converti comme elle et qui, plus tard, se fit Frère Mineur et mourut en Italie. La bonne compagne de Champlain apprit l'Algonquin et passait son temps à catechiser les petites sauvagesses, qu'elle aimait beaucoup. Au bout de quelques années Madame de Champlain obtint de son mari la permission de repasser en France et d'entrer dans un couvent comme pensionnaire : après la mort de son époux, elle se fit religieuse Ursuline, servit beaucoup les intérêts des missions canadiennes par l'entremise du Père Charles Lallemand, et mourut en odeur de sainteté dans une communauté qu'elle avait fondée elle-même à Meaux.

XVII.

Pendant que la colonie du Canada se formait ainsi sûrement, mais lentement, la colonie de la Virginie prenait une extension considérable. Vers l'année 1620 elle comptait déjà environ 1,000 habitants ; mais ce nombre, comme dans toute nouvelle colonie, comprenait plus d'hommes que de femmes. On s'empressa de parer à cet inconvénient, en y envoyant une cargaison de jeunes filles bien élevées que la compagnie cédait à chaque colon pour cent livres de tabac chacune. Le tabac était alors la monnaie courante de la colonie anglaise et se vendait trois chelins la livre ; en sorte que chaque femme coûtait trois cents chelins à son mari. Plus tard le prix monta à cent cinquante livres de tabac.

En même temps que cet établissement se fondait, il s'en formait un autre beaucoup plus rapproché de nous. En 1620, Jacques Ier,

(1) Thomas Moore est un des chantres les plus mélodieux de l'époque moderne. Il est né à Dublin, en Irlande, en 1780, et n'est mort qu'en 1852. Il vint en Amérique au commencement de ce siècle et parcourut le Canada. Les vers de M. Angers sont une imitation des stances que composa le grand poète sur le fleuve St. Laurent même, en vue des Rapides de Ste. Anne, près l'extrémité de l'île de Montréal, où s'élève la chapelle dédiée à cette patronne de nos voyageurs des *pays d'en haut*. Moore descendait de Kingston à Montréal, en compagnie de quelques-uns de ces derniers, et fut charmé de leurs refrains à la fois pleins de douce gaieté et de mélancolie. Ils lui inspirèrent son poème, qui n'est lui-même qu'un magnifique écho de nos cantilènes canadiennes.

ans trop faire attention à ceux qui étaient déjà établis dans cette partie du pays, non plus qu'aux prétentions des autres souverains, accorda une charte à quelques gentilshommes de sa Cour, pour l'occupation de tout le territoire situé depuis le 30ème degré, un peu au midi de New-York, jusqu'au 48ème d'gré et vers l'ouest jusqu'à l'Océan Pacifique; de sorte que cette concession, si elle eût été valide, eût embrassé dans ses limites les provinces du golfe, le Canada et même l'Orégon.

Deux mois auparavant était partie du port de Plymouth une expédition qui devait être la fondatrice de la Nouvelle-Angleterre. Quels étaient ces nouveaux colons et leurs vues dans cette immigration? c'est ce que nous ne pouvons connaître qu'en remontant un peu plus haut dans l'histoire de leur pays.

Henri VIII après avoir rejeté la suprématie du pape avait d'abord voulu conserver les dogmes catholiques; ce n'est que plus tard, sous le règne d'Edouard VI, que le Calvinisme s'introduisit en Angleterre. Sous Elizabeth on chercha encore à se rapprocher du Catholicisme par le culte et les pratiques de la religion; mais il s'était formé en Angleterre un parti ultra-calviniste qui ne reconnaissait que la Bible, interprétée par chacun, pour toute règle de conduite et qui rejetait toutes les cérémonies et les Sacraments de l'Eglise Romaine. Ces sectaires reçurent la dénomination de Puritains, à cause de ce prétendu rigorisme qu'ils prétendaient mettre dans leurs dogmes et leur interprétation des Saintes Ecritures.—Persécutés sous Jacques Ier, ils se décidèrent à s'expatrier et à aller s'établir à Amsterdam, en Hollande, sous la conduite du célèbre Robinson; puis voyant le relâchement religieux de leurs enfants, ils se transportèrent à Leyde, où après être restés quelques années, ils se déterminèrent à passer les mers pour aller implanter sur les rivages lointains de l'Amérique leur foi et leurs idées. Ils partirent sur deux navires, le *Speedwell* et le *May Flower*, mais le premier de ces navires ayant commencé à faire eau, ils revinrent à Plymouth où, laissant le *Speedwell*, le *May Flower* prit tous à son bord et mit à la voile en l'année 1620 pour le lieu de leur destination en Amérique.—Le voyage fut assez long et ils allèrent aborder près des récifs du Cap Mallebare; là, fatigués et désirant faire terre le plus tôt possible, ils remontèrent vers le Nord et relâchèrent à Cap Cod au moment où une tempête allait éclater sur la mer.—L'esprit de sédition s'était montré parmi les serviteurs, et, pour prévenir de plus grands malheurs et dans le but de s'établir en cet endroit, on fit ensemble une convention écrite promettant de se secourir mutuellement les uns les autres, adoptant une constitution républicaine, et l'on choisit pour diriger la colonie, Carver, qui devint ainsi le 1er gouverneur de la Nouvelle-Angleterre. Cependant peu de temps après, quelques-uns d'entre eux parcoururent le littoral, et après une longue course, pendant laquelle ils s'arrêtèrent pour fêter le *Sabbat*, ils arrivèrent à un port auquel ils donnèrent le nom de Plymouth, comme souvenir de la ville d'où ils étaient partis d'Angleterre. Ayant trouvé ce lieu convenable pour un établissement, ils retournèrent au Cap Cod, et le 22 décembre toute la compagnie se transporta sur cette nouvelle terre où on avait déjà remarqué quelques défrichements qui permettaient d'espérer que, dès le printemps suivant, on pourrait se livrer à la culture. Ce fut le 31 décembre qu'on fêta la prise de possession du pays.

C'est là que s'établirent ces fondateurs de l'Union Américaine, si respectés de nos jours encore par leurs descendants, sous le nom de *Pilgrim Fathers*, et qui apportaient avec eux ce républicanisme qui s'est toujours conservé depuis dans les Etats du Nord. Quelques temps après ils commencèrent avec les indigènes des relations dans lesquelles ces derniers manifestèrent beaucoup d'amitié aux nouveaux habitants de leur pays, et on raconte à ce sujet qu'un de ces sauvages arriva un jour au milieu de la petite ville en criant: *Welcome Yenklish*. Ce sauvage avait appris quelques mots Anglais, mais ne pouvant prononcer correctement le mot *English*, il donna ainsi aux étrangers un nom d'où fut ensuite dérivé celui de *Yankees*, nom qu'on donne aujourd'hui au peuple américain.

Ce pays était à peu près dépeuplé à l'arrivée des Européens; car la maladie avait décimé rapidement la population indigène; et les nouveaux débarqués se crurent alors justifiées de s'emparer d'une terre dont le ciel avait fait disparaître presque tous les premiers habitants. Mais revenons à Champlain.

Champlain, à son arrivée à Québec, fut reçu avec beaucoup de joie et d'honneur par les colons. Il revenait avec le titre de lieutenant-général du vice-roi, le duc de Montmorency. Il fit lire aussitôt sa commission et l'on se rendit ensuite à la chapelle où l'on chanta un *Te Deum*. Avec lui étaient venus plusieurs Pères Récollets, entre autres le père Jamais, et le père Georges Lebaillif, homme qui jouissait d'un grand crédit auprès du roi et des Sei-

gneurs de la Cour qui, l'ayant fortement recommandé à Champlain, lui dirent qu'il se trouverait bien de ses avis.

M. de Champlain s'empressa d'aller visiter ses jardins et son habitation; car il avait amené avec lui, comme nous l'avons dit, son épouse, et il espérait trouver un logement convenable pour la recevoir; mais il trouva tout en fort mauvais état. Le toit était tombé en plusieurs endroits et la cour était remplie d'ordures. Pendant son absence on n'y avait fait aucune réparation, les hommes ayant été tous employés à la construction de la maison des Pères Récollets, ainsi qu'à celle d'Hébert qui fut la première maison bâtie à la Haute-Ville de Québec. On n'est pas certain de l'emplacement de la demeure d'Hébert; mais je ne crois pas me tromper en disant qu'elle était située près la Rue dite aujourd'hui Ste. Famille, comme le fait présomer la mention d'un petit ruisseau dont il est parlé à propos de cette construction.

Le commandant français avait depuis longtemps l'idée de construire un fort, dont il comprenait qu'il pourrait avoir besoin dans certaines circonstances pour la protection de l'établissement. Cette même année, 1620, il trait immédiatement tout le monde à l'ouvrage et il choisit pour emplacement la hauteur voisine, ou, comme il le dit lui-même, « une situation très bonne sur une montagne qui commande le travers du fleuve St. Laurent. » C'est là que fut depuis la résidence des gouverneurs français du Canada et du vice-roi de Tracy; c'est là aussi que résidèrent les gouverneurs Anglais lorsqu'ils étaient considérés comme vice-rois de toute l'Amérique Britannique et que Québec était la capitale de ces provinces. C'est donc pour nous un monument historique du plus grand intérêt, et nous devons par conséquent préciser avec le plus grand soin les particularités qui s'y rattachent.

C'est en 1620, que Champlain fit commencer les travaux de ce fort, auquel il donna le nom de *Fort St. Louis*, pour le distinguer de l'*Habitation* en bas, qui s'appelait *Fort de Québec*. Et ici nous devons faire observer que quelques auteurs ont été induits en erreur par suite de la confusion qu'ils font des deux forts. Charlevoix dit que Champlain, en 1624, fit bâtir le fort de Québec en pierre; Champlain nous rapporte de manière à enlever tout doute et toute confusion que le Fort St. Louis fut commencé, en 1620, en bois, et que ce fut l'*Habitation* d'en bas ou le fort de Québec, qui fut relevé en 1624 et rebâti en pierre. Ainsi il nous apprend qu'en 1624, il mit son beau frère Boulé en garnison avec quelques hommes dans le fort St. Louis. Au mois de novembre 1623, il fit faire un chemin pour aller au fort sur la montagne. Peu de mois après le vent, qui avait beaucoup de force sur la hauteur, emporta le premier étage de la maison en même temps qu'une partie de la maison d'Hébert, et Champlain fit raser le premier étage et réparer le dégat. D'un autre côté, Champlain dit qu'au mois de mai 1624 furent jetés les fondements d'une nouvelle habitation, et on grava sur la première pierre les noms du roi, du vice-roi et de M. de Champlain. Cette seconde habitation, bâtie apparemment sur l'emplacement de l'ancienne, était composée d'un corps de logis, avec deux ailes et avait une petite tour à chaque angle. Quant au fort St. Louis, il était si petit que lorsque le commandant français, passé en France en 1621, revint en 1626, il le fit renverser pour en bâtir un plus grand. Pendant l'hiver de 1620-2, la colonie ne se composait que de 60 habitants, ce qui était pourtant plus que dans les années précédentes, plus même que plusieurs années après, et encore ce nombre comprenait les femmes et les enfants, et les dix serviteurs et ouvriers des Pères Récollets.

Pendant que ces travaux s'exécutaient sur la Pointe de Québec, avait lieu, le 25 mai 1621, sur les bords de la rivière St. Charles, la bénédiction de l'église de Notre-Dame des Anges, par les Pères Récollets, à peu près vers l'endroit où est aujourd'hui l'Hôpital-Général.—Cette église, d'après la description que nous en donne le Père Sagar, était assez jolie et assise sur un petit coteau autour duquel on avait fait des jardins. Au près, était une espèce de fort formé d'une muraille en terre et en bois, au centre de laquelle se trouvait la maison des Pères, et à chaque coin il y avait un petit bastion. Outre les Récollets, qui demeuraient en cet endroit, il y en avait au fort de Québec pour desservir l'église de la paroisse, où, tous les dimanches, l'on chantait déjà l'office canonial.

Vers ce temps, il arriva un navire porteur d'une nouvelle bien surprenante en même temps que très importante pour Québec. Champlain avait fait des plaintes répétées sur la manière dont la Compagnie remplissait ses obligations à l'égard de l'établissement; elle ne faisait rien pour l'agriculture, n'envoyait point de colons, elle ne faisait rien pour l'aider aux progrès de la colonie, elle avait plutôt gêné son accroissement. Ces plaintes n'avaient pas d'abord été écoutées, mais enfin le maréchal de Montmorency forma une nouvelle compagnie à la tête desquels se trouvaient les sieurs Guillaume Emery de Caen, l'un marchand et l'autre capitaine de navire, tous deux calvinistes. C'était eux qui avaient envoyé ce navire

pour apprendre cette nouvelle au lieutenant-général et se saisir des fourures de l'ancienne compagnie, lesquelles étaient déposées dans le magasin de l'habitation, où on les recueillait pour les expédier en France. Cette prétention des frères de Caen fut cause d'une querelle entre les deux sociétés.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

PARHÉLIE.

PHÉNOMÈNE OBSERVÉ ET DÉCRIT PAR UN DES ÉLÈVES DU COLLÈGE STE. MARIE.

Heureux les externes ! heureux les pensionnaires qui, les jours de grand congé, ont en ville parents ou amis, et peuvent aller, au moins une fois par mois, se réchauffer au foyer domestique, et boire à longs traits pendant un jour entier l'amour de la famille.

Il faut avouer néanmoins qu'on trouve quelquefois, même au collège, de bien beaux dédommagements à ces petites privations. A peine les privilégiés du sort se sont-ils envolés comme un jeune essaim bourdonnant, qu'il tombe ordinairement, sur le reste de la ruche, quelque rayon de soleil inattendu, quelque bonne aubaine sur laquelle on ne comptait pas. C'est un spectacle extraordinaire, une excursion à la campagne, une visite aux curiosités, etc. En attendant, comme si l'on cherchait à étourdir je ne sais quel petit dépit, on organise les jeux avec plus d'activité que jamais.

C'est ainsi que le lundi de Pâques, 9 avril de cette année 1860, après le départ matinal de ceux de nos condisciples, qui avaient obtenu la clef des champs pour toute la journée, la cour de récréation n'en présentait pas moins le spectacle le plus animé du monde. Mais c'était la divine Providence qui devait, ce jour là, faire les frais d'extraordinaire, et qui nous réservait la jouissance exclusive d'un panorama que pas un externe n'a vu, quoiqu'il ait été exposé deux heures entières aux yeux de toute la ville de Montréal.

Après le temps couvert, sombre et pluvieux de la veille, le soleil s'était levé glorieux. Les toits de fer blanc étincelaient sous son rayon ; sur d'autres, la tiède haleine du printemps faisait fumer les bardeaux. De toutes les cheminées sortait une blanche fumée, ou plutôt comme une vapeur de thé qui roulait un instant sur elle-même à gros bouillons avant de disparaître. Sur le fleuve de Mont-Réal, naguère encore couvert de neige, on n'apercevait plus que quelques flâques capricieuses foyant ça et là. Au sud, par-dessus les eaux bleuâtres du St. Laurent, tout récemment débarassé de ses glaces, on distinguait, à travers une atmosphère pure et limpide, les pics gracieux du St. Hilaire et du Vermont. Quelques nuages légers flottaient à l'horizon. Un bel azur s'arrondissait dans le reste du firmament. En vérité, le spectacle était ravissant. Toutefois, ce n'était encore là que la décoration du théâtre.

Vers 9 heures, ce me semble, la température s'était déjà subitement et sensiblement adoucie ; bientôt cette atmosphère si pure, si transparente, se trouva peu-à-peu enlacée dans un réseau de vapeur mobile qui semblait couvrir l'azur du ciel, dans sa partie supérieure surtout, comme d'une gaze légère.

Cependant des groupes d'enfants, sans s'occuper d'autre chose que de humer le bon air, s'étaient enparés des points de la cour déjà secs pour y établir le jeu de marbres. J'étais occupé à les regarder, lorsque, en partant d'un éclat de rire à propos de je ne sais quoi, je levai la tête et aperçus tracée en traits de feu, dans l'espace céleste, toute une construction géométrique.

Les plus petits des élèves, et c'était le plus grand nombre, n'y voyant que du feu, eurent bientôt repris leurs jeux un instant suspendus ; les autres ont été témoins avec moi de ce que je vais essayer de décrire.

Le phénomène que nous avions sous les yeux est aussi curieux qu'il est rare, même dans nos contrées du nord, où il est peut-être plus commun qu'ailleurs.

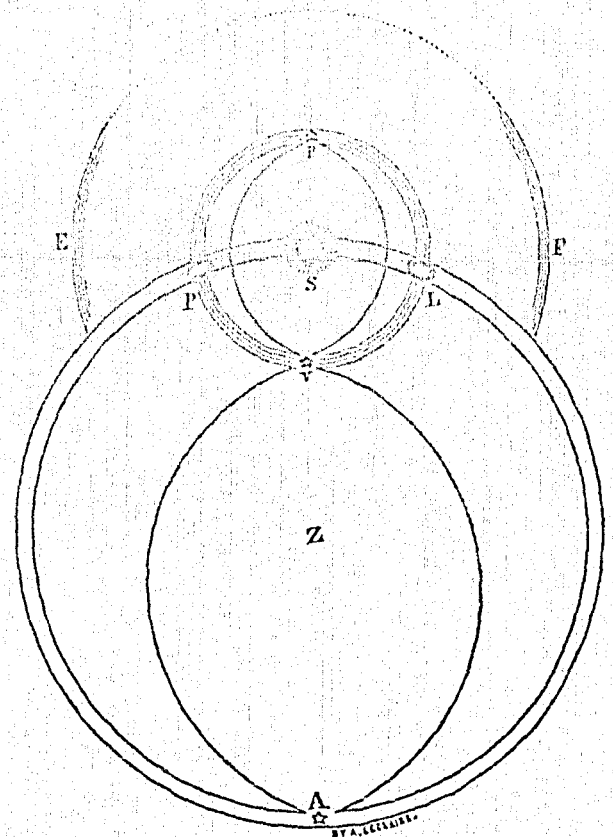
C'était un parhélie, mais passablement compliqué.

Heureusement, j'avais étudié en particulier, au commencement de l'année, cette matière qui m'avait plu. J'ai donc pu saisir immédiatement l'ensemble, les détails et les diverses phases du phénomène. J'aime mieux cependant supprimer bien des choses et parler dans d'autres dubitativement, pour ne rien dire que d'exact.

Soit le zénith au point Z, sous lequel se plaçant en imagination, à face tournée au sud-sud-est, l'observateur aura devant lui le

soleil S, à sa hauteur voulue au-dessus de l'horizon, vers 10 heures où commencent nos observations.

Un premier halo, ou cercle irisé, Pp Lv, se dessine autour du soleil perpendiculairement au rayon visuel de l'observateur. Le grand cercle parhélisque, SA.AP, d'un blanc analogue à celui de la voie lactée, s'étend parallèlement à l'horizon, sur une hauteur égale au diamètre apparent du soleil. Une sorte de second cercle parhélisque, du même éclat, mais moins fortement accusé que le précédent, est tangent en v et en A, affectant quelquefois une forme elliptique plus ou moins allongée. Un second halo, ou du moins un fort reflet concentrique au premier, et plus indécis, quoiqu'également irisé, présente aussi une forme elliptique, tangent au ou à peu près en p et en r, et peut-être un peu mobile. Enfin, de chaque côté du premier halo, se détachent deux fragments d'arc-en-ciel EF, qui, en supposant celui-ci de 45°, semblent, à leur position et à leur courbe, appartenir au halo de 90° ; visible dans cette seule partie de sa circonférence. Il faut ajouter cependant que ces fragments d'iris ont été soupçonnés par d'autres d'être un peu irréguliers, ou même d'avoir leur convexité opposée au soleil ; ce qui tient sans doute au peu de courbure, et à l'éclairement faite en sens opposé à cette courbure, aux deux extrémités de l'arc.



Les deux images du soleil, aux points P et L, ont quelquefois paru si allongées sur le cercle parhélisque, qu'on a cru en voir deux autres aux points d'intersection de l'ellipse concentrique. Deux centres de lumière très-étincelante, avec l'iris accumulé autour, à la partie supérieure et inférieure du premier halo, marquée par les points p et r, pourraient faire croire aussi avec quelques observateurs (1) à des parhélios verticaux, quoique d'autres affirment qu'il ne s'en voit de proprement dits que sur le cercle parhélisque. La difficulté de fixer, sans verres colorés ou enfumés, une lumière aussi étincelante, ne nous permet pas d'affirmer avec certitude s'il y avait image bien déterminée. L'anthélie, c'est-à-dire l'image solaire, A, au point diamétralement opposé à l'astre véritable, sur le cercle parhélisque, était encore moins prononcée, au moment du moins où nous l'avons observé, et ne semblait guère qu'un point lumineux dû à la tangence des deux courbes.

Le spectacle a duré, avec des variantes d'intensité, de dimensions et de forme, environ de dix heures à midi. Le soir une belle

(1) M. Quetelet, à Bruxelles, affirme avoir vu le 2 juin 1839, le halo intérieur avec les deux parhélios verticaux.

aurore boréale déroulait et secouait ses plis ondueux dans les mêmes places du ciel où s'était vu, 12 heures auparavant, l'astre phénomène.

Et maintenant, que j'ai essayé de le décrire avec toute la froideur de l'exacritude, il faut ajouter que, même comme spectacle, c'était véritablement très beau. Oui, je l'avoue; c'est en ce moment pour moi comme un beau rêve, que je voudrais revoir plus éveillé, non-seulement pour saisir bien des détails qui m'ont échappé dans la surprise de l'admiration, mais encore pour en jouir plus à mon aise.

Je voudrais revoir les teintes si pures, si fraîches, si éclatantes, de ces iris, qui avaient, ce me semble, quelque chose de plus vil que les arcs-en-ciel ordinaires. Je voudrais examiner plus attentivement si, comme il me semble, il n'y avait guère que quatre couleurs bien saillantes: rouge, jaune, bleu, violet; le rouge tourné du côté du soleil. Je voudrais, pour diriger nos jeunes artistes qui se sont essayés à reproduire cette vision au pinceau, étudier d'après quelle loi la lumière décomposée qui formait l'iris du principal halo, en approchant des images solaires, soit latérales, soit verticales, semblait se fondre, se nuancer et marier délicatement les quatre couleurs à l'iris propre à chaque parhélie; c'est-à-dire, à cette petite couronne de lumière décomposée, qui, enveloppant le limbe de lumière plus éclatante au milieu duquel se faisait soupçonner l'image solaire, semblait, ou jaillir de cette dernière, ou rebondir, au contraire, par son éclat, de manière à produire une expression de lutte et des tons pleins de mouvement et d'énergie. Je voudrais pouvoir examiner si les deux courbes concentriques étaient réellement tangentes aux cercles qui les renferment; car alors, à moins peut-être qu'elles n'aient été dans un plan oblique à ceux-ci, ce seraient bien certainement des ellipses, malgré l'affirmation de Jehan (de Saint-Clayon), qui dit, en parlant des halos, que "souvent ils paraissent ovales, mais que des mesures directes prouvent qu'ils sont circulaires."

Enfin, il est bien des choses encore qu'on aurait pu examiner et préciser d'avantage, avec des instruments et plus de sang-froid: quant à moi, au lieu de m'abandonner presque exclusivement au plaisir de ce ravissant spectacle, il est bien certainement d'autres études de détail que je me promets de faire à la prochaine représentation.

Mais, hélas! quand sera-ce? puisque pour trouver la précédente, du moins relatée dans nos annales, il faut remonter près de deux siècles en arrière.

C'était en 1663, dans le tableau des phénomènes si variés et si extraordinaires, dont fut alors témoin le Canada; le missionnaire, auteur de la relation de cette année, s'exprime en ces termes:

"Mais ce qui nous a semblé plus extraordinaire, est l'apparition de trois soleils. Ce fut un beau jour de l'hiver dernier, que, sur les huit heures du matin, une légère vapeur, presque imperceptible, s'éleva de notre grand fleuve, et étant frappée par les premiers rayons du soleil, devenait transparente, de telle sorte néanmoins qu'elle avait assez de corps pour soutenir les deux images que cet astre peignait dessus; ces trois soleils étaient presque en ligne droite, éloignés de quelques toises les uns des autres, selon l'apparence, le vrai tenant le milieu, et ayant les deux autres à ses deux côtés. Tous trois étaient couronnés d'un arc-en-ciel, dont les couleurs n'étaient pas bien arrêtées, tantôt paraissant comme celles de l'iris, puis après d'un blanc lumineux, comme si au-dessous, tout proche, il y eût eu une lumière excessivement forte.

"Ce spectacle dura près de deux heures la première fois qu'il parut, c'était le septième de janvier 1663; et la seconde fois, qui fut le 14 du même mois, il ne dura pas si longtemps; mais seulement jusqu'à ce que les couleurs de l'iris venant à se perdre petit à petit, les deux soleils des côtés s'éclipsèrent aussi, laissant celui du milieu comme victorieux."

Le vendredi, 9 mai, entre 6 et 7 heures du matin, le même phénomène se renouvelait encore, mais sous une forme qui exigeait une construction différente.

Le halo, dont le rayon mesuré au graphomètre, donnait exactement un angle de 22 à 23 degrés, le même par conséquent que le halo dit ci-dessus, de 45°, par rapport au diamètre, n'était visible que dans trois de ses segments, mais renfermant chacun un parhélie très nettement et très fortement prononcé: deux latéraux, et un placé verticalement au-dessus de l'astre. Ces brillantes images du soleil, parfaitement bien dessinées dans de courts instants, ne se maintenaient cependant pas simultanément dans toute l'intensité de leur éclat; paraissant et réapparaissant tour à tour sous le voile plus ou moins subtil, plus ou moins condensé, d'une sorte de vapeur blanchâtre; toujours précédées et suivies, dans leur réapparition, d'un iris aux vives couleurs, qui présentait le rouge à sa convexité, tourné vers l'astre véritable. Un instant les premiers

linéaments d'une croix lactée, allant d'un parhélie à l'autre, en passant par le soleil, ont semblé indiquer un commencement de cercle parhélitique, qui cependant ne s'est pas projeté en dehors du halo.

Enfin, un segment d'arc-en-ciel, présentant le rouge à sa convexité opposée au soleil, avait pour centre le zénith, et se trouvait ainsi placé à peu près à égale distance entre ce point culminant du ciel et le parhélie supérieur.

Cette particularité, parfaitement bien constatée cette fois, d'un arc-en-ciel dont le soleil paraît n'être point le centre, et qui lui oppose le rouge à sa convexité, induirait à conclure que les segments E et F, sur la forme desquels on avait hésité dans les observations du 9 avril, pouvaient bien réellement appartenir à deux cercles distincts, comme l'insinue la courbe des échancrures; et non à un halo commun, comme le suppose de son côté la jonction interrompue.

Il est à remarquer que la veille du 9 mai, comme la veille du 9 avril, il avait plu; que le matin, au moment du phénomène, la température était également d'une suavité toute particulière; que les images, combinées avec ce qui se présente alors à l'œil comme une vapeur plus subtile, se composaient et se décomposaient par tout le ciel avec une magie qui jetait sur toute la nature comme une teinte de mystérieux.

Dans la journée du 15 mai, un vaste halo, présentant un plan sombre légèrement coloré à ses bords extérieurs, s'est dessiné autour du soleil, et l'a suivi pendant quelques heures au milieu de la journée.

Si l'on ajoute à ce qui précède différents autres jeux de la nature, qui semblent en être des vestiges, avec la constance inouïe pour notre climat dans cette saison, d'une température qui, depuis le lundi de Pâques, semble nous placer comme sous un ciel d'Italie, et que l'on rapproche tout cela de ce que Charlevoix rapporte de sa même nature dans son Histoire de la Nouvelle-France, à l'année 1671, où "l'hiver ne commença qu'à la mi-janvier et finit à la mi-mars," on sera peut-être autorisé à demander quels rapports il peut y avoir entre la température et ces sortes de phénomènes? C'est une question que nous soumettons aux savants.

A. LAROCHELLE.

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE LA CLARTÉ DANS L'ENSEIGNEMENT.

On inspire aux enfants le goût de l'étude par un enseignement à leur portée, attachant, et toujours parfaitement clair.

Pour cela il faut bien des soins, et surtout il faut continuellement songer à quels esprits légers on a affaire.

Car c'est une erreur trop commune que de se figurer que les enfants savent une chose parce qu'on la leur a expliquée, et même parce qu'ils l'ont comprise; ils sont naturellement fort oublieux; et comme dans l'enseignement tout s'enchaîne, il arrive souvent qu'ayant oublié d'où ils viennent, ils ne savent plus ni où ils sont ni où ils vont. Pour qu'un enfant sache bien une chose, il faut qu'elle soit dans son esprit solidement rivée à d'autres: il faut surtout que le maître la lui ait répétée plus d'une fois sans l'ennuyer et sans s'ennuyer, ce qui n'est pas toujours facile.

Cette clarté parfaite, sans laquelle l'enseignement cesse de mériter son nom, n'est pas une qualité aussi commune qu'on le croit. Nous sommes trop disposés à oublier, en enseignant, que souvent l'expression dont nous nous servons, claire pour nous, est obscure pour les enfants, parce que les mots réveillent pour nous une foule d'idées accessoires que leur esprit n'y a pas encore liées; parce qu'entre les diverses acceptions du même mot nous devinons sur-le-champ celle qui convient seule au cas actuel, opération difficile pour eux, quelquefois même impossible; parce que les idées intermédiaires, par-dessus lesquelles nous

sautons si aisément, sont des abîmes qu'ils ne sauraient franchir ; parce que des rapports multipliés que nous embrassons d'un coup d'œil sont un dédale où ils se perdent. Qu'on me permette de citer un exemple bien familier.

L'on fait apprendre à un enfant la fable qui commence par ces deux vers :

Un loup n'avait que les os et la peau,
Tant les chiens faisaient bonne garde (1) !

Et quand il les a récitées, on dit : " Il les sait," et on se figure qu'il les a compris. On se trompe. Sans doute les deux propositions isolées sont parfaitement intelligibles : " Le loup était maigre, les chiens étaient vigilants." Mais ces deux propositions isolées ne signifient rien ; c'est leur liaison qui présente un sens, et cette liaison échappe à l'enfant, parce qu'elle n'est exprimée que par ce mot elliptique *tant*, qu'il ne comprend pas. Il faut donc rétablir pour lui les propositions intermédiaires et lui dire :

" Un loup n'avait que les os et la peau ; il était devenu maigre parce qu'il ne mangeait pas de moutons, et il ne pouvait pas manger de moutons, parce que les chiens, faisant bonne garde, aboyaient s'il approchait des troupeaux, et avertissaient ainsi les bergers. C'est donc parce que les chiens étaient vigilants que le loup était maigre."

Ce n'est qu'à l'aide de ce supplément de propositions que les deux vers de la fable deviennent clairs pour l'enfant.

Ce n'est pas seulement le sens littéral qui, si nous n'y prenons garde, reste obscur pour les élèves ; c'est le sens moral, c'est-à-dire la signification d'un fait ou la portée d'un précepte. On peut entendre parfaitement chaque phrase d'un récit, par exemple, et saisir la liaison de toutes les phrases entre elles, et n'avoir cependant rien compris à ce récit. Alors le fruit de l'instruction est perdu, ou plutôt il n'y a pas eu d'instruction : l'élève n'a retenu que des mots, et ces mots, auxquels ne correspond aucune idée, ne sont qu'un embarras pour la mémoire.

BARRAU.

PATIENCE, PRUDENCE, DOUCEUR NÉCESSAIRES A UN MAÎTRE.

Souvent il faut tolérer des choses qui auraient besoin d'être corrigées, et attendre le moment où l'esprit de l'enfant sera disposé à profiter de la correction.

Ne le reprenez jamais ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, et non par raison et par amitié ; vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion, et pour sentir l'importance de vos avis ; c'est même exposer l'enfant à perdre le respect qu'il vous doit. Montrez-lui toujours que vous vous possédez ; rien ne le lui fera mieux voir que votre patience. Observez tous les moments pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction. Ne dites point à l'enfant son défaut, sans ajouter quelques moyens de le surmonter, qui l'encouragent à le faire : car il faut éviter le chagrin et le découragement que la correction inspire quand elle est sèche. Si on trouve un enfant un peu raisonnable, je crois qu'il faut l'engager insensiblement à demander qu'on lui dise ses défauts ; c'est le moyen de les lui dire sans l'affliger : ne lui en dites même jamais plusieurs à la fois.

Il faut considérer que les enfants ont la tête faible, que leur âge ne les rend encore sensibles qu'au plaisir, et qu'on leur demande souvent une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables. On fait même une dangereuse impression d'ennui et de tristesse sur leur tem-

(1) La Fontaine, *Fables*, liv. I.

pérament, en leur parlant toujours des mots et des choses qu'ils n'entendent point : nulle liberté, nulle enjouement ; toujours leçon, silence, posture gênée, correction et menaces.

Les anciens l'entendaient bien mieux ; c'est par le plaisir des vers et de la musique que les principales sciences, les maximes, les vertus, et la politesse des mœurs, s'introduisirent chez les Égyptiens et chez les Grecs. Les gens sans lecture ont peine à le croire ; tant cela est éloigné de nos coutumes. Cependant, si peu qu'on connaisse l'histoire, il n'y a pas moyen de douter que ce n'ait été la pratique vulgaire de plusieurs siècles. Du moins retranchons-nous (1), dans le nôtre, à joindre l'agréable à l'utile autant que nous le pouvons.

Mais, quoiqu'on ne puisse guère espérer de se passer toujours d'employer la crainte pour le commun des enfants, dont le naturel est dur et indocile, il ne faut pourtant y avoir recours qu'après avoir éprouvé patiemment tous les autres remèdes. Il faut même toujours faire entendre distinctement aux enfants à quoi se réduit tout ce qu'on leur demande, et moyennant quoi on sera content d'eux ; car il faut que la joie et la confiance soient leur disposition ordinaire : autrement on obscurcit leur esprit, on abat leur courage ; s'ils sont vifs, on les irrite ; s'ils sont mous, on les rend stupides. La crainte est comme les remèdes violents, qu'on emploie dans les maladies extrêmes ; ils purgent, mais ils altèrent le tempérament, et usent les organes : une âme menée par la crainte en est toujours plus faible.

Au reste, quoiqu'il ne faille pas toujours menacer sans punir, de peur de rendre les menaces méprisables, il faut pourtant punir encore moins qu'on ne menace. Pour les punitions, elles doivent être aussi légères qu'il est possible, mais accompagnées de toutes les circonstances qui peuvent piquer l'enfant de honte et de remords : par exemple, montrez-lui tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité ; paraissez-lui-en affligé ; parlez devant lui, avec d'autres personnes, du malheur de ceux qui manquent de raison et d'honneur jusqu'à se faire châtier ; retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce que vous voyiez qu'il ait besoin de consolation ; rendez la punition publique ou secrète, selon que vous jugerez qu'il sera plus utile à l'enfant, ou de lui causer une grande honte, ou de lui montrer qu'on la lui épargne ; réservez cette honte publique pour servir de dernier remède ; servez-vous quelquefois d'une personne raisonnable qui console l'enfant, qui lui dise ce que vous ne devez pas alors lui dire vous-même, qui le guérisse de la mauvaise honte, qui le dispose à revenir à vous, et auquel l'enfant, dans son émotion, puisse ouvrir son cœur plus librement qu'il n'oserait le faire devant vous. Mais surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant que les soumissions nécessaires ; tâchez de faire en sorte qu'il s'y condamne lui-même, qu'il s'exécute de bonne grâce, et qu'il ne vous reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. Chacun doit employer les règles générales selon les besoins particuliers : les hommes, et surtout les enfants, ne se ressemblent pas toujours à eux-mêmes ; ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain ; une conduite uniforme ne peut être utile.

FÉNELON.

ÉTUDE DU CARACTÈRE DES ÉLÈVES.

Il faut avouer que l'esprit de l'homme, même dans l'âge le plus tendre, souffre impatiemment le joug et se porte naturellement à ce qui lui est défendu. Mais ce qu'il en faut conclure, c'est que pour cette raison-là même il

(2) Ayons soin, du moins, puisque nous ne pouvons faire plus, de joindre, etc.

demande plus de précautions et de ménagements, et qu'il cède plus volontiers à la douceur qu'à la violence. On voit quelquefois un cheval fougueux qui se cabre, qui secoue le mors, qui résiste à l'éperon; c'est que celui qui le monte, qui a la main dure et pesante, ne sait pas le conduire, et le gourmande mal à propos. Donnez ce cheval, qui a la bouche extrêmement fine, à un écuyer habile et intelligent, il arrêtera toutes ses saillies, et d'une main légère le gouvernera à son gré.

Pour arriver à ce but, le premier soin du maître est de bien étudier et d'approfondir le génie et le caractère des enfants; car c'est sur quoi il doit régler sa conduite. Il y en a qui se relâchent et languissent si on ne les presse; d'autres ne peuvent souffrir qu'on les traite avec empire et hauteur. Il en est tel que la crainte retient, et tel au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La prudence du maître consiste à garder un milieu qui s'éloigne des deux extrêmes: car ici le mal est tout près du bien, et il est risqué de les prendre l'un pour l'autre et de s'y tromper; et c'est ce qui rend la conduite des jeunes gens si difficile. Trop de liberté donne lieu à la licence; trop de contrainte abrutit l'esprit. La louange excite le courage, mais aussi elle inspire de la vanité et de la présomption. Il faut donc garder un juste tempérament qui balance et évite les deux inconvénients, et imiter la conduite d'Isocrate à l'égard d'Ephore et de Théopompe (1) qui étaient d'un caractère tout différent. Ce grand maître, qui n'a pas moins réussi à instruire qu'à écrire, comme ses disciples et ses livres en font foi, employant le frein pour réprimer la vivacité de l'un, et l'éperon pour réveiller la lenteur de l'autre, ne prétendait point les réduire au même point. Son but, en retranchant de l'un et ajoutant à l'autre, était de conduire chacun d'eux à la perfection dont leur naturel était capable.

Voilà le modèle qu'il faut suivre dans l'éducation des enfants. Ils portent en eux les principes et comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices. L'adresse est de bien étudier d'abord leur génie et leur caractère; de s'appliquer à connaître leur humeur, leur pente, leurs talents, et surtout de découvrir leurs passions et leurs inclinations dominantes, non dans la vue ni dans l'espérance de changer tout à fait leur tempérament; de rendre gai, par exemple, celui qui est naturellement grave et posé, ou sérieux celui qui est d'un naturel vif et enjoué. Il en est de certains caractères comme des défauts de la taille, qui peuvent bien être un peu redressés, mais non changés entièrement. Or le moyen de connaître ainsi les enfants, c'est de les mettre dès l'âge le plus tendre dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations; de laisser agir leur naturel, pour le mieux discerner; de compatir à leurs petites infirmités, pour leur donner le courage de les laisser voir; de les observer sans qu'ils s'en aperçoivent, surtout dans le jeu, où ils se montrent tels qu'ils sont: car les enfants sont naturellement simples et ouverts; mais dès qu'ils se croient observés, ils se ferment (2), et la gêne les met sur leurs gardes.

Il est bien important de distinguer la nature des défauts qui dominent dans les jeunes gens. En général, on peut espérer que ceux où l'âge, la mauvais éducation, l'ignorance, la séduction et le mauvais exemple, ont quelque part, ne sont pas sans remède; et l'on doit croire, au contraire, que les défauts qui ont des racines dans le caractère naturel

(1) Ce sont trois auteurs grecs, dont le premier fut le maître des deux autres; les ouvrages d'Ephore et de Théopompe se sont perdus.

(2) Ils cachent leurs inclinations.

de l'esprit et dans la corruption du cœur, seront très-difficiles à traiter, comme la duplicité et le déguisement, la flatterie, la pente aux rapports, aux divisions, à l'envie, à la médisance; un esprit moqueur, et surtout des avis qu'on lui donne, et des choses saintes; une opposition naturelle à la raison, et, ce qui en est une suite, une facilité à prendre les choses de travers.

ROLLIN.

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

PREMIÈRE ÉDUCATION.

Quels tendres soins ! Dort-il ; attentive, elle chasse
L'insecte dont le vol ou le bruit le menace ;
Elle semble défendre au réveil d'approcher.
La nuit même d'un fils ne peut la détacher ;
Son oreille de l'ombre écoute le silence,
Ou, si Morphée endort sa tendre vigilance,
Au moindre bruit ouvrant ses yeux appesantis,
Elle vole, inquiète, au berceau de son fils,
Dans le sommeil longtemps le contemple immobile,
Et rentre dans sa couche à peine encor tranquille.
Qu'importe la fatigue à sa tendresse extrême ?
Elle vit dans son fils, et non pour elle-même.
Quel zèle infatigable et quels généreux soins !
Bientôt d'autres bontés suivent d'autres besoins.
L'enfant de jour en jour avance dans la vie,
Et, com me les aiglons qui, cédant à l'envie
De mesurer les cieux dans leur premier essor,
Exercent près du nid leur aile faible encor,
Doucement soutenu sur ses mains chancelantes,
Il commence l'essai de ses forces naissantes.
Sa mère est près de lui : c'est elle dont le bras
Dans leur débile effort aide ses premiers pas :
Elle suit la lenteur de sa marche timide ;
Elle fut sa nourrice, elle devint son guide ;
Elle devint son maître au moment où sa voix
Bénoïte à peine un nom qu'elle entendit cent fois.
Ma mère ! est le premier qu'elle s'enseigne à dire ;
Elle est son maître encor dès qu'il s'essaye à lire.

LECOUVÉ.

Exercices de Grammaire.

§ 36. Compléments des Verbes.

L'aigle chauce.—Les deux continents HABITER (*ind. prés. p.*) par ce noble oiseau. Les bords de la mer, des grands lacs FRÉQUENTER (*ind. prés. p.*) par lui. Il vitre (*ind. prés.*) aux dépens des habitants des eaux, aussi bien que de ceux de la terre. Les saisons ne PUBLIER (*ind. prés. a.*) jamais à changer de climat, ni à quitter les lieux qui enoist (*ind. parf. p.*) par lui. Mais comme il PRÉFÉRER (*ind. prés. a.*) le poisson à toute autre nourriture, c'est près des grands ans d'eau qu'il ÉTABLIR (*ind. prés. a.*) sa demeure. La manière dont cet aigle PARVENIR (*ind. prés.*) à se procurer son aliment de prédilection, MANIFESTER (*ind. prés. a.*) ses bonnes qualités et ses vices ; VOUS Y RECONNAÎTRE (*cond. prés. a.*) la patience et l'habileté de l'observateur, la fierté et l'audace du guerrier, la cruelle inflexibilité du tyran. PESCHER (*part. pas.*) sur une branche morte, au sommet de quelque arbre gigantesque, vous le VOUS (*cond. prés. a.*) observer avec une immobilité qui RESSEMBLER (*ind. prés.*) à de l'indifférence, les mouvements des diverses troupes d'oiseaux, tandis que les monelles au plumage argenté PLANER (*ind. prés.*) lentement dans les airs ; quo les grues silencieuses et vigilantes MARCHER (*ind. prés.*) avec gravité sur le sable ; quo les canards se REPOSER (*ind. prés.*) sur les flots ; quo les évolutions des bruyantes corneilles EXÉCUTER (*ind. prés. p.*) dans l'air, ou REDOUBLER (*part. prés.*) leurs cris. Mais que ses yeux FRAPPER (*subj. prés. p.*) d'un spectacle plus intéressant : quo le balbuzard DÉPLOYER (*subj. prés. a.*) ses grandes ailes ; quo SUSPENDRE (*part. pas. p.*) au-dessus des flots, où il

CHOISIR (ind. parf. a.) sa proie; il se DISPOSER (subj. prés. a.) à la ravir; l'aigle le VOIR (ind. prés. a.), son œil BRILLER (ind. prés.); son corps FRÉMIT (ind. prés.) sur la branche, il CRYM (ind. prés. a.) ses ailes; le combat ALLER (ind. prés.) commencer. Le balbuzard, après PLONGER (infin. parf. a.) un instant et SAISIR (infin. parf. a.) sa proie REMONTER (ind. prés.) paisiblement dans les airs, en CÉLÉBRER (part. prés. a.) sa victoire par des cris joyeux. Mais l'aigle qui le GUËTTER (ind. parf. a.), FONDRE (ind. prés.) sur lui, et l'ATTAQUER (ind. prés.). Le balbuzard OBLIGER (ind. prés. p.) par son ennemi de lâcher sa proie. Le vainqueur, toujours avisé, toujours maître de ses mouvements. ATTEINDRE (ind. prés. a.) le flot et l'EMPORTER (ind. prés. a.) dans ses serres, pour en faire un repas qui EST (ind. prés.) plutôt le fruit du brigandage que de la valeur.

CORRIGÉ.—Les deux continents sont habités par ce noble oiseau. Les bords de la mer, des grands lacs sont fréquentés par lui. Il vit aux dépens des habitants des eaux aussi bien que de ceux de la terre. Les saisons ne l'obligent jamais à changer de climat ni à quitter les lieux qui ont été choisis par lui; mais comme il préfère le poisson à toute autre nourriture, c'est près des grands amas d'eau qu'il établit sa demeure. La manière dont cet aigle parvient à se procurer son aliment de prédilection, manifeste ses bonnes qualités et ses vices; vous y reconnaîtrez la patience et l'habileté de l'observateur, la fierté et l'audace du guerrier, la cruelle inflexibilité du tyran. Penché sur une branche morte, au sommet de quelque arbre gigantesque, vous le verriez observer, avec une immobilité qui ressemble à de l'indifférence, les mouvements des diverses troupes d'oiseaux, tandis que les mouettes au plumage argenté planent lentement dans les airs; que les grues silencieuses et vigilantes marchent avec gravité sur le sable; que les canards se reposent sur les flots; que les évolutions des bryantes cornelles sont exécutées dans l'air, en redoublant leurs cris. Mais, que ses yeux soient frappés d'un spectacle plus intéressant; que le balbuzard déploie ses grandes ailes; que suspendu au-dessus des flots où il a choisi sa proie, il se dispose à la ravir: l'aigle le voit, son œil brille, son corps frémit sur la branche; il ouvre ses ailes; le combat va commencer. Le balbuzard, après avoir plongé un instant et saisi sa proie, remonte paisiblement dans les airs, en célébrant sa victoire par des cris joyeux. Mais l'aigle, qui le guette, fond sur lui et l'attaque. Le balbuzard est obligé, par son ennemi, de lâcher sa proie. Le vainqueur, toujours avisé, toujours maître de ses mouvements, atteint le poisson, avant qu'il ait touché le flot et l'emporte dans ses serres, pour en faire un repas qui est plutôt le fruit du brigandage que de la valeur.

Questionnaire.

I. Relevez les verbes transitifs directs, à la voix actives et à mode personnel; vous en ferez connaître le sujet et les compléments, et vous indiquerez de quelle espèce sont ces compléments.

CORRIGÉ.—Obligent : *sujet*, les saisons; *compl. dir.*, le, *mis pour* l'aigle *chaque*; *compl. circ. de temps*, jamais; *compl. indir.*, à changer de climat, ni à quitter les lieux; — préfère : *sujet*, il, *mis pour* l'aigle *chaque*; *compl. dir.*, le poisson; *compl. indir.*, à toute autre nourriture; — établit : *sujet*, il; *compl. dir.*, sa demeure; *comp. circ. de lieu*, près des grands amas d'eau; — manifeste : *sujet*, la manière dont cet aigle parvient à se procurer son aliment de prédilection; *compl. dir.*, ses bonnes qualités et ses vices; — reconnaît : *sujet*, vous; *comp. dir.*, la patience et l'habileté de l'observateur, la fierté et l'audace du guerrier, la cruelle inflexibilité du tyran; — verriez : *sujet*, vous; *compl. dir.*, le, *mis pour* l'aigle; — déploie : *sujet*, le balbuzard; *compl. dir.*, ses grandes ailes; — a choisi : *sujet*, il, *mis pour* le balbuzard; *compl. dir.*, sa proie; *compl. circ. de lieu*, où, *mis pour* dans les flots; — guette : *sujet*, qui, *mis pour* l'aigle; *compl. dir.*, le, *mis pour* le balbuzard; — attaque : *sujet*, l'aigle; *compl. dir.*, le, *mis pour* le balbuzard; — atteint : *sujet*, le vainqueur; *compl. dir.*, le poisson; — ait touché : *sujet*, il, *mis pour* le poisson; *compl. dir.*, le flot; emporte : *sujet*, le vainqueur; le, *mis pour* le poisson.

II. Relevez les verbes transitifs indirects à mode personnel, et faites-en connaître le sujet et les compléments, en ayant soin d'indiquer de quelle espèce sont ces compléments.

CORRIGÉ.—Vit : *sujet*, il; *compl. indir.*, aux dépens des habitants des eaux; — parvient : *sujet*, cet aigle; *compl. indir.*, à se procurer son aliment de prédilection; — ressemble : *sujet*, qui, *mis pour* immobilité; *compl. indir.*, à de l'indifférence; — planent : *sujet*, les mouettes; *compl. indir.*, dans les airs; — marchent : *sujet*, les grues; *compl. circ. de manière*, lentement; — marchent : *sujet*, les grues; *compl. circ. de manière*, avec gravité; de lieu, sur le sable; — frémit : *sujet*, son corps;

compl. cir. de lieu, sur la branche; — remonte : *sujet*, le balbuzard; *compl. cir. de lieu*, dans les airs; *compl. de manière*, paisiblement, en célébrant sa victoire par des cris joyeux.

III. Relevez les verbes transitifs directs employés à la voix passive, et faites-en connaître les sujets et les compléments, en ayant soin d'indiquer la nature de ces compléments.

CORRIGÉ.—Sont habités : *sujet*, les deux continents; *compl. indir.*, par ce noble oiseau.—Sont fréquentés : *sujet*, les bords de la mer, des grands lacs; *compl. indir.*, par lui; — ont été choisis : *sujet*, qui; *compl. indir.*, par lui; — sont exécutées *sujet*, les évolutions des bryantes cornelles; *compl. circonst. de lieu*, dans l'air; *compl. circonst. de manière*, en redoublant leurs cris; — soient frappés : *sujet*, que ses yeux; *compl. indir.*, d'un spectacle plus intéressant; — est obligé : *sujet*, le balbuzard; — *compl. indir.*, par son ennemi, de lâcher sa proie.

IV. Mettez au passif les propositions dont le verbe est ici à l'actif, depuis le commencement jusqu'à leurs cris.

CORRIGÉ.—Il n'est jamais obligé par les saisons à changer de climat, ni à quitter les lieux.—Mais comme le poisson est préféré par lui à toute autre nourriture.—C'est près des grands amas d'eau que sa demeure est établie par lui.—Ses bonnes qualités et ses vices sont manifestés par la manière dont cet aigle parvient à se procurer son aliment de prédilection.—La patience et l'habileté de l'observateur, la fierté et l'audace du guerrier, la cruelle inflexibilité du tyran y seraient reconnues par vous.—Il serait vu par vous.

V. Mettez à l'actif les propositions qui sont ici au passif depuis mais que ses yeux, jusqu'à la fin.

CORRIGÉ.—Mais qu'un spectacle plus intéressant frappe ses yeux.—L'ennemi oblige le balbuzard à lâcher sa proie.

VI. Terminez les phrases suivantes en y ajoutant les compléments demandés entre parenthèse : Noé planta (*compl. dir.*).—Tout homme qui manque (*compl. indir.*) est malheureux.—Les méchants seront privés (*compl. indir.*).—Le bon pasteur donne (*compl. dir.*) pour (*compl. indir.*).—On trouve les minéraux (*compl. circonst. de lieu*).—Jésus-Christ naquit (*compl. circonst. de lieu*) et mourut (*compl. circonst. de lieu*).—Les caves paraissent froides (*compl. circonst. de temps*) et chaudes (*compl. circonst. de temps*).—Vous aimerez Dieu (*compl. circonst. de manière*) et votre prochain (*compl. circonst. de manière*).

CORRIGÉ.—Noé planta le premier cep de vigne.—Tout homme qui manque à ses devoirs est malheureux.—Les méchants seront privés de la vue de Dieu.—Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.—On trouve les minéraux dans les entrailles de la terre.—Jésus-Christ naquit dans une étable et mourut sur une croix.—Les caves paraissent fraîches en été et chaudes en hiver.—Vous aimerez Dieu par dessus toutes choses et votre prochain comme vous même.

AVIS OFFICIELS.



DÉPARTEMENT ET ANNEXION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général en Conseil, a bien voulu, le 13 avril dernier, annexer à la municipalité scolaire de St. Basile, dans le comté de Portneuf, les rangs de la municipalité scolaire du Cap Santé, qui ont été réunis à St. Basile par érection canonique et civile, savoir : les rangs appelés Terrebonne, Petit Bois de l'Âil, Petit St. Charles, et de plus, la partie du rang de St. François, depuis la terre de veuve Augustin Morrissette jusqu'à celle de Joseph Belleau, inclusivement.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, le même jour, annexer à la municipalité scolaire de St. Thomas de Pierrerville, dans le comté d'Yamaska, l'île St. Joseph, qui fait aujourd'hui partie de la municipalité scolaire de St. François du Lac, dans le même comté.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. Joseph Green, Jean-Baptiste Laplante et Léon Liguori Corbelle, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles modales.

M. Ludger Orreanu, Narcisse Longtin, John Gleeson, John Orea, Patrick Mullen, Henry Edward Doberty, Pierre M. Tellier, Magloire

Gilbert Morin, Joseph Ananie Authier, Damaso Marsolais, Julien Poissant, Norbert Lamoureux; Demoiselles Philomène Laviolette, Lenollet Marie Leblanc, D. Catherine Cloutier, Delphine Rose de Lima Gervais, Justine Major, Marie Elmina Mazurette, Léontine Tessier, Héloïse Teller, Théodore Marsolais, Marie Adéline Hamilton, Catherine Adwilda Héon, Rose Ann Sloan, Léodie Grégoire, Elphire Lucas, Clothilde Paré, Marguerite Adéline Roussel, Adéline Perrier, Marie Delphine Bonneville, Rose B. Sner, Philomène Groux, Emélie Cavalier, Sophie Surprenant, Emélie Touchette, Césarine Granger, Justine Gu-rin, Hermine Isabelle, Philomène Brodeur, Philomène Blouin, Philomène Duquette, Angèle Lortie; Dame Caroline Fresne Dalaire, Adélaïde Millotte, Arzelina Richard, Euphrasie Chouette, Adèle Campeau, Mélima Limoges, Zoé Duplessis, Eulalie Poirier et Philomène Rapideux, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

F. X. VALADÉ,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

M. Léon Trépoite a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

S. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES TROIS-RIVIÈRES.

M. David Lefebvre a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles.

Dames: Agnès Bellefeuille, E. R. Bellefeuille, Emélie Bergeron, Delphine Bellemare; Dame Marguerite Chrétien; Dames: Henriette Cartier, M. A. Chapedelaine, Kérelia Durand, Denise Giguère, Elmire Janel, Elénore Lauzière, Céline Lambert, Julie Leblanc, Esther Michaud, Philomène Manseau, Henriette Plamondon, E. R. Plante et Ursule Reine, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

J. M. DESILETS,
Secrétaire.

INSTITUTEURS DISPONIBLES.

Une institutrice, munie d'un diplôme qui lui permet d'enseigner dans les écoles élémentaires. Elle enseigne l'anglais et le français. Adresse: No. 9, rue St. Félix, au Bureau de l'Éducation.

M. Charles Nabasés, instituteur muni d'un diplôme. S'adresser à ce bureau.

M. Joseph O. Rivière, muni d'un diplôme d'école modèle, enseignant depuis huit ans, et pourvu de nombreux certificats de capacité et de moralité, marié. Enseigne les deux langues et peut servir de chantre dans une paroisse.

S'adresser au Bureau de l'Éducation, à Montréal, ou à M. F. X. Valadé, inspecteur d'école, à Longueuil.

M. Adolphe Lami, instituteur muni d'un diplôme d'école modèle, à St. Séver.

loin d'en pouvoir dire autant des élèves de l'école No. 2. La lenteur des progrès de l'enseignement dans cette localité doit être attribuée au mince salaire que l'on accorde aux instituteurs. Les plus forts appointements ne sont que de £36. La conséquence en est que des maîtres capables n'osent jamais y venir. Les contribuables ne manquent cependant pas de ressources; Elgin est un des town-ships les plus prospères de la province, et il s'en trouve dont la richesse n'égale pas la sienne qui contribuent bien davantage au soutien de leurs écoles.

Godmanchester.— Cette municipalité a neuf écoles. Sur ce nombre, il n'y en a qu'une seule de fermée; c'est celle de l'arrondissement No. 9. Le résultat des examens de six d'entre elles a été très satisfaisant. J'en ai trouvé 4 où les enfants savaient assez de progrès; ceux de l'école No. 9, lorsqu'elle était en opération, en savaient aussi de considérables. En général, l'enseignement est donné dans ce township d'une manière plus rationnelle et plus intelligente qu'autrefois, et en général aussi, les contribuables sont disposés à accorder des salaires plus élevés, afin de s'assurer les services d'instituteurs habiles.

St. Anicet.— J'ai remarqué assez de progrès chez les enfants des écoles de cette paroisse. Les élèves des écoles No. 1 et 4, se distinguent surtout sous ce rapport. Les écoles des arrondissements Nos. 2, 3, 7 et 8 sont aujourd'hui médiocres; cela vient de ce que les instituteurs à qui on les a confiées n'ont que très peu de capacité. Les querelles qui se sont élevées entre les contribuables ont fait et continuent encore à faire beaucoup de mal à leurs écoles. S'ils déployaient autant de zèle et d'énergie pour les soutenir qu'ils montrent d'acharnement à se nuire les uns aux autres, quand ils s'agit d'éducation, il est bien certain que leurs enfants retireraient infiniment plus d'avantages de l'enseignement qu'ils en ont. Je dois cependant dire, à la louange des commissaires, qu'ils m'ont très volontairement accompagné dans les visites que j'ai faites à leurs différentes écoles, et j'ai aussi eu le plaisir de voir qu'elles étaient mieux fournies que par le passé de tout ce qui leur est nécessaire.

Dundas.— Je n'ai rien à dire de bien favorable des écoles de ce township, de la manière dont elles sont conduites ni de l'administration des affaires de la municipalité, surtout en ce qui concerne l'engagement des instituteurs. Il ne m'arrive que rarement de voir deux fois de suite le même instituteur à la tête de la même école. Ces changements fréquents de maîtres sont la ruine des écoles. Avec un pareil système les progrès sont impossibles. Il m'arrive souvent de trouver la moitié des écoles du township fermées; et pourtant il en possède huit. Lors de ma dernière visite, deux d'entre elles se trouvaient sans maîtres, et, sur six autres qui y fonctionnaient, je n'en ai trouvé qu'une seule dont l'examen m'ait satisfait; les élèves de deux autres étaient loin de mériter des éloges. Ceux des trois autres font quelques progrès dans les branches d'instruction qui leur sont enseignées. La négligence des commissaires et leur apathie sont extrêmes.

Hinchinbrooke.— Les commissaires d'école de ce township ont fait de grands efforts pour répandre l'éducation dans leur municipalité. Ils ont agrandi plusieurs arrondissements, afin d'engager de très bons maîtres. Cette démarche de leur part a été couronnée de succès. Lors de ma visite, je n'ai pas trouvé dans leurs écoles un seul instituteur qui n'eût la capacité requise. L'enseignement qui s'y donne avec intelligence et dévouement embrasse plus de matières que n'en prescrit la loi. Il y a véritablement plaisir à faire l'examen d'écoles où les enfants sont dirigés et enseignés par de tels maîtres. La seule école qui n'ait pas répondu à ce que j'en attendais est celle qui possèdent les syndics dissidents du township.

Franchlin.— Cette municipalité a 8 écoles. Les enfants que renferment celles des arrondissements Nos. 6, 7 et 8, ne font que bien peu de progrès, surtout dans ce qui constitue les premiers éléments de l'éducation. Les élèves des écoles des arrondissements Nos. 1, 4 et 5, en font beaucoup plus. L'intelligence dont fait preuve un grand nombre de ces derniers atteste l'excellence de l'enseignement donné par les maîtres qui les dirigent et les avantages que l'on retire d'écoles confiées à des hommes désireux de s'acquitter de leurs devoirs. Les enfants des écoles des arrondissements Nos. 2 et 3 font également des progrès.

Ormslow.— C'est une des trois municipalités de mon district d'inspection où l'instruction fait le plus de progrès. La raison en est évidente: les instituteurs sont engagés pour un plus long espace de temps. Il en est même dont on s'assure les services pour un certain nombre d'années. L'examen que j'ai fait des 12 écoles qui y sont en opération m'a pleinement satisfait. Les commis-

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) MAI 1860.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1858.

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS DES ÉCOLES.

Extraits des Rapports de M. l'inspecteur Bruce.

Remarques sur l'état de l'éducation dans les diverses municipalités de mon district d'inspection.

Huntingdon.— Depuis 1855, l'éducation a fait de rapides progrès dans cette municipalité; et si les commissaires ne changeaient pas aussi fréquemment d'instituteurs, je crois que ces progrès seraient encore plus considérables. Trois écoles communes et l'Académie sont aujourd'hui en opération.

Elgin.— Les cinq écoles de ce township fonctionnent assez régulièrement, à l'exception de celle du l'arrondissement No. 2. Les enfants des écoles des arrondissements Nos. 3, 4 et 5, sont ceux dont les études ont été accompagnées de plus de succès. Je suis

saires d'école et les contribuables fournissent aujourd'hui plus libéralement leurs écoles de ce qui leur est nécessaire.

St. Jean Chrysostôme No. 1.—Dans cette municipalité, il y a deux très bonnes écoles. L'une appartient aux dissidens, l'autre, qui est celle de l'arrondissement No. 1, appartient aux commissaires. Les élèves des écoles des arrondissements Nos. 2 et 3 font quelques progrès, mais pas autant qu'on aurait pu le désirer. Les enfans qui fréquentent ces deux écoles n'y assistent pas régulièrement; et en cela ils sont moins à blâmer que leurs parens. Ce manque d'assiduité est un de ces obstacles que les instituteurs ont bien de la peine à faire disparaître.

St. Jean Chrysostôme No. 2.—Depuis que la loi fonctionne dans cette municipalité, l'éducation y a pris une nouvelle vigueur; mais il ne s'y trouve pas encore d'école où les enfans fassent beaucoup de progrès; ils sont effectivement si peu avancés qu'il leur faudrait de bons instituteurs et un temps assez long pour qu'ils tirent profit de ce qu'on leur enseigne. Les écoles les mieux dirigées sont celles des arrondissements No. 2 et 8. Les enfans de l'école française de l'arrondissement No. 1 font quelques progrès dans la lecture et l'écriture, mais peu dans les autres branches d'enseignement.

Hemmingford.—Pour que les contribuables de cette municipalité eussent de bonnes écoles, ils devraient diminuer le nombre des arrondissements. Sans cette réforme il sera impossible aux commissaires de donner des salaires convenables et de se procurer des instituteurs capables. A l'exception de deux ou trois d'entre eux, les instituteurs, qui dirigent les écoles de ce township, sont loin d'être habiles et d'avoir l'énergie dont ils auraient besoin dans leur position. Pour ce qui est de la discipline, les notions qu'ils en possèdent équivalent à bien peu de chose.

St. André d'Argenteuil.—L'éducation, depuis les deux dernières années, a fait des progrès remarquables dans cette paroisse. Trois ou quatre de ces écoles sont très bonnes; celle du village, qui est indépendante, a aussi son utilité. L'examen que j'ai fait de l'académie de la paroisse, dirigée par M. McIntyre, et des écoles des arrondissements No. 3 et 6, a été satisfaisant. La plupart des enfans qui les fréquentent se livrent avec intelligence et succès à l'étude des diverses branches d'instruction qu'on y enseigne. Je n'ai trouvé que trois écoles qui fussent médiocres et cela doit être attribué au peu d'étendue des arrondissements où elles sont situées. La part du fonds local, qui revient à chacun d'eux, est trop petite pour qu'il soit possible de les tenir constamment ouvertes et de mettre à leur tête de bons instituteurs. Il est vrai que les commissaires pourraient faire davantage pour ces écoles en élevant le taux de la cotisation et en prélevant la rétribution mensuelle. Mais, par mesure de prudence, ils se sont abstenus de le faire.

La Châte.—Sur les huit écoles de cette municipalité, il n'y en a que trois dont l'examen ne m'ait pas satisfait. Elles sont si mal tenues, et si irrégulièrement fréquentées par les enfans qu'il serait surprenant qu'ils y fissent des progrès. Les contribuables de l'arrondissement No. 5 ont souvent des querelles au sujet de leur école et de leurs instituteurs. Une grande partie du blâme qu'ils encourrent en agissant de la sorte, doit être rejetée sur les commissaires, qui leur permettent d'engager leurs maîtres et de conduire leurs affaires à leur gré.

Les autres écoles de la paroisse sont bien dirigées, surtout celles des arrondissements Nos. 1 et 2. Les élèves de ces deux écoles font de grands progrès. Les instituteurs qui les dirigent font preuve de beaucoup de zèle et de persévérance.

Gore et Wentworth.—L'état où j'ai trouvé les écoles de ce township ne m'a pas satisfait. Je les ai visitées deux fois, et je n'en ai trouvé que deux ou trois en opération et conduites par des instituteurs incapables. Ce qui fait que les écoles sont si souvent fermées, prétendent les commissaires, ce n'est pas tant la mauvaise volonté que la détresse où se trouvent la plupart des habitans de ces townships. J'admets en partie la vérité de cette assertion; la plupart des terres y sont improductives, et pour tendre avec profit, demandent un travail infini; mais je ne saurais me persuader que l'on ne peut faire plus d'efforts pour propager l'éducation. Si les commissaires avaient plus de zèle et d'énergie, s'ils sentaient davantage toute l'importance de leurs devoirs, il est certain que l'instruction populaire ferait plus de progrès.

Chatham.—Ce township est divisé en quinze arrondissements et possède autant d'écoles. Lors de ma dernière visite, les écoles des arrondissements No. 4, 6, 9 et 11, n'avaient pas d'instituteurs. Parmi celles qui fonctionnent, j'en ai visité 5 où les enfans faisaient des progrès; ce sont celles des arrondissements Nos. 1, 2, 3, 5 et 8.

Les élèves les plus avancés se trouvaient dans les écoles Nos. 2, 3 et 8, où ils reçoivent une excellente éducation pratique. Les maîtres qui les dirigent sont très zélés. Les autres écoles sont médiocres; et le français ne s'enseigne que dans deux d'entre elles. Ces deux dernières n'étant en opération que depuis peu de temps, les élèves n'y sont pas bien avancés; mais néanmoins ont fait des progrès dans la lecture et l'écriture. Les commissaires de cette municipalité méritent des éloges pour la manière consciencieuse dont ils s'acquittent de leurs devoirs.

Grenville et Union.—Les contribuables de ce township refusent encore de se soumettre à la loi. Je n'y ai trouvé que deux écoles en opération; l'une et l'autre ne sont fréquentées que par un bien petit nombre d'enfans.

Montréal.—Les écoles qui sont sous la surveillance des commissaires protestants de cette ville continuent à soutenir leur bonne réputation. Elles sont classées parmi les écoles élémentaires, mais, dans le fait, elles passeraient toutes aisément pour d'excellentes écoles modèles.

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur PARMELEE.

L'éducation fait généralement des progrès dans toutes les écoles de mon district d'inspection; ces écoles sont bien dirigées, et un grand nombre peuvent sans difficulté être classées parmi les écoles modèles. Les maîtres pour la plupart ont l'aptitude requise, et ils s'appliquent à perfectionner leurs méthodes d'enseignement. Les personnes, chargées de faire fonctionner la loi, s'acquittent de leur devoir avec zèle et efficacité.

Je fais suivre les remarques qui précèdent d'un sommaire des statistiques contenues dans les tableaux qui accompagnent le présent rapport.

Le nombre des municipalités scolaires de mon district d'inspection est de 20. Le nombre des arrondissements d'école est de 259 et celui des maisons d'école de 249. (Plusieurs de ces maisons sont excellentes; les moins bonnes sont chaque année remplacées par des maisons neuves). Le nombre des écoles élémentaires en opération, dans le cours de l'été dernier, a été de 233; sur ce nombre 204 appartiennent aux commissaires, 21 aux syndics dissidens et 8 sont des écoles indépendantes. Le nombre des écoles modèles est de 2; celui des élèves les fréquentant de 153. Elèves fréquentant les écoles indépendantes 173; les écoles dissidentes 590; et toutes les élémentaires 7321. Sur ce nombre 3366 sont des garçons, et 3955 des filles. 4760 sont d'origine britannique ou d'autre origine, et 2561 appartiennent à des familles canadiennes-françaises. 4597 sont protestants et 2724 sont catholiques. Nombre d'élèves épelant 2100; lisant couramment 2946; lisant bien 2275; apprenant l'écriture 2818; l'arithmétique simple 1375; l'arithmétique composée 1032; la géographie 1206; la grammaire française 449; la grammaire anglaise 551. Total des enfans qui apprennent la grammaire et l'analyse des parties du discours 1023; à écrire et la composition 701.

Il se trouve aussi dans mon district d'inspection 16 écoles primaires supérieures ou académies. L'une d'elles est fréquentée par des enfans canadiens-français, et les autres par des enfans d'origine britannique; deux de ces dernières sont des écoles de filles.

Le nombre des élèves fréquentant les écoles supérieures est de 545; garçons 248, filles 297. Elèves y apprenant la lecture 521; l'écriture 330; la géographie 243; la grammaire et l'analyse des parties du discours 334; l'arithmétique 426; l'algèbre 72; la composition 301; le latin 62; le grec 8; le français 93; la musique instrumentale 51; la musique vocale 48; le dessin 29; la philosophie naturelle 32; la chimie 4; la géométrie 31; l'astronomie 28; la physiologie 4; l'usage des globes 103; la tenue des livres 62; l'histoire 121, et la déclamation 187.

17 écoles communes sont dirigées par des hommes et 216 par des femmes. 14 instituteurs sont pourvus de diplômes et trois n'en ont pas. 24 institutrices en possèdent et 192 enseignent sans en être munies. L'âge des instituteurs et des institutrices est en moyenne de 21½ ans.

Préposés à la direction des écoles primaires supérieures se trouvent: un ministre du culte; trois instituteurs possédant des diplômes leur permettant d'enseigner dans les académies; 3 munis de diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles modèles; 2 munis de diplômes leur permettant d'enseigner dans les écoles élémentaires, et 7 n'ont point de diplômes. Deux de ces écoles sont dirigées par des personnes du sexe et dans toutes il y a 13 assistants hommes et femmes. Le nombre des élèves qu'elles renferment est de 7879.

Extrait des Rapports de M. l'Inspecteur PLEES.

Mon rapport pour la présente année ne contient de renseignements que sur les écoles soumises à la surveillance des commissaires protestants de la cité de Québec.

Quant à ce qui regarde ces écoles, j'ai peu de chose à ajouter à ce que j'ai déjà dit à leur sujet. Les enfants y font des progrès et je me suis convaincu, en les visitant, que les instituteurs font tout ce qui dépend d'eux pour l'avancement de leurs élèves. La plupart d'entre ces derniers indiquent sans hésiter sur la mappemonde les grandes divisions terrestres et les diverses contrées dont elles se composent et signalent ce qui les distingue les unes des autres. Ils donnent de mémoire les noms des pays, font connaître leurs climats, leurs productions naturelles, leurs manufactures, etc. Durant les deux dernières années, ils ont étudié la grammaire, etc., ont appris les définitions et les dérivés des mots et à écrire sous la dictée. L'élocution, la grammaire anglaise, la composition et l'arithmétique mentale ont fait partie des études auxquelles ils se sont livrés avec succès.

L'école des dissidents de Ste. Foye et de la Banlieue, que l'on a depuis peu mise sous ma surveillance, renferme 39 enfants des deux sexes, la plupart protestants.

J'y ai trouvé, le jour de l'examen que j'en ai fait, un grand nombre de patens des élèves qui y prirent le plus vil intérêt. Les sujets sur lesquels il a eu lieu ont été la lecture et l'opellation, (les élèves les plus avancés répondant aux questions qui leur ont été posées sur les dérivés des mots et leur signification) la géographie, la grammaire anglaise, l'arithmétique mentale et générale, la tenue des livres, le mesurage, etc., l'histoire sacrée. J'ai été satisfait des réponses qui m'ont été faites sur tous ces sujets. J'ai remarqué dans la mise des enfants beaucoup de propreté et une exacte discipline dans l'école.

Une partie des contributions au moyen desquelles se soutient cette école n'a pas encore été payée, elles sont dues par des personnes qui ne peuvent, sans être taxées de négligence, s'en exempter. J'ai appris avec plaisir que, dans cette école, de même que dans toutes celles qui sont placées sous ma surveillance, les enfants de la classe pauvre reçoivent l'instruction gratuitement.

En général, le résultat de mes examens a été satisfaisant; et je suis convaincu qu'il l'aurait été bien d'avantage s'il y eût eu plus d'uniformité dans les livres d'école.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur LEROUX.

En vous transmettant le rapport de ma dernière visite, j'éprouve une satisfaction d'autant plus vive qu'il m'est donné de vous faire connaître les heureux changements qui se sont opérés dans la plupart des municipalités de mon district d'inspection.

Je fus forcé, bien à regret, dans mon premier rapport, de vous dire que sur vingt-quatre municipalités dont se composait ce district, sept seulement se conformaient aux exigences de la loi et aux instructions du département. Aujourd'hui, grâce à l'appui que j'ai reçu de vous, à votre promptitude à me donner les instructions que je demandais, et à votre fermeté à maintenir ce qui avait été prescrit, grâce aussi au concours que j'ai reçu de MM. les curés des diverses paroisses ainsi que de plusieurs personnes instruites, j'ai presque partout obtenu les réformes que je désirais. Vingt municipalités peuvent être maintenant rangées au nombre de celles où la loi reçoit son entière exécution. On a réparé ou du moins commencé à réparer les maisons d'école qui en avaient besoin; elles sont pourvues du matériel nécessaire, et toutes sont beaucoup mieux fréquentées, comme vous pouvez en convaincre par mes statistiques. Les colisations sont régulièrement perçues et les instituteurs reçoivent leur traitement avec plus de ponctualité. Les quatre paroisses qui ne se sont pas encore conformées à vos instructions sont St. Césaire, St. Athanase, St. Hugues et St. Dominique, qui sont actuellement elles-mêmes en voie de réforme.

J'ai employé cinq mois à parcourir mon district d'inspection. J'ai réduit le nombre des divisions, qui était ordinairement de six pour la lecture et l'arithmétique, et de quatre pour les autres branches, à trois pour la lecture, le calcul et la géographie, et à deux seulement pour la grammaire et l'histoire. Cette réduction a produit un effet auquel on était bien loin de s'attendre. Les petits enfants qui, jusqu'alors, perdaient leur temps dans les écoles, et n'y éprouvaient que du dégoût et de l'ennui, trouvent aujourd'hui le moyen de s'y amuser tout en s'instruisant. On ne les occupe plus seulement pendant cinq ou six minutes, comme par le passé, à apprendre leurs lettres ou à épeler; mais on leur enseigne le calcul et la géographie, le catéchisme et les prières. Quelquefois ces

jeunes enfants étudient sous la direction du maître ou de l'institutrice; d'autrefois sous celle d'un moniteur. L'ordre dans lequel s'enseignent les autres branches aux élèves plus avancés produit aussi un bon résultat. Cette dernière partie de l'enseignement laisse cependant encore beaucoup à désirer surtout dans les écoles dirigées par de jeunes institutrices.

Les causes qui aujourd'hui peuvent être considérées comme s'opposant encore aux progrès de l'éducation sont principalement la modicité du salaire des maîtres, le défaut d'uniformité dans les livres, l'inhabilité et le défaut d'expérience, chez la plupart des jeunes institutrices, qui généralement sont préférées aux personnes plus capables, parce qu'elles s'engagent à bas prix; le peu d'assiduité des élèves et l'apathie de certains parents. Les livres que j'ai distribués, conformément à vos instructions, sont bien propres à faire disparaître cette indifférence des parents, car ils sont loin d'être insensibles à ces témoignages de succès et de bonne conduite donnés à leurs enfants. Plusieurs se privent volontiers de leurs services pour ne pas leur enlever l'honneur de ces récompenses, qui ne sont données qu'à ceux qui joignent au succès l'assiduité à venir à l'école. Il est à regretter seulement qu'on ne puisse pas donner un plus grand nombre de ces livres.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Paris, Mars et Avril 1860.

MARTIN: Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution de 1789, par Henri Martin; volumes 16e et 17e. Furne.
 Cette histoire de France est peut-être celle qui contient le plus de détails sur le Canada et sur les colonies françaises. Dans le quinzième volume se trouve un chapitre, intitulé: "Héroïsme des Canadiens," et l'ouvrage de M. Garneau y est cité presque à chaque page.

BAZANCOURT (Baron de): La Campagne d'Italie en 1859, chroniques de guerre; 2e et dernière partie, in-8o. Amyot.

BEAUVOIS: Découvertes des Scandinaves en Amérique, du 10e au 13e siècle. Fragments de Sagas islandaises, traduits pour la première fois, in-8o. Challamel.

GERTHE (Œuvres): Traduction nouvelle, par M. Porchat; Théâtre; 3 vols. in-8o. Hachette. Les œuvres complètes forment 10 volumes.

JOANNE: Guide du Voyageur en Europe, in-18o. Hachette.

Tours, Mars 1860.

GALITZIN: Quelques lettres de Henry IV, publiées par le prince Aug. Galitzin, petit in-8o. Mame et Cie.

New-York, Mai 1860.

THE HISTORICAL MAGAZINE: Nous devons des remerciements à M. John Gilmary Shea, qui a bien voulu nous adresser la dernière livraison de cette intéressante publication. Elle paraît tous les mois et s'imprime par MM. Richardson and Co., Astor Place. Le Magazine en est à sa quatrième année, et, si nous en jugeons par ce que nous avons sous les yeux, il doit former une collection très utile. La livraison de mai contient une traduction de la lettre de l'héroïne canadienne, Mlle. de Verchères, publiée il y a quelques années en Canada; mais dans laquelle le Commandeur Viger avait découvert plusieurs inexactitudes, dont on a peine à se rendre compte.

Québec, Avril et Mai 1860.

GALT: Canada 1840 to 1859, by Hon. A. T. Galt, Finance Minister of Canada, in-8o, 44 p. Desbarats et Durbshire, imprimeurs de S. M.

C'est une réimpression de la brochure publiée à Londres, par M. Galt, dans des circonstances que nous avons déjà fait connaître dans notre petite revue mensuelle. Elle contient un tableau habile et concis des progrès matériels et intellectuels de notre pays, depuis dix ans, et un exposé de sa situation financière.

CANADA: A brief out line of her geographical position, etc., published by authority, in-8o, 39 p. Lovell.

LE CANADA: Courte esquisse de sa position géographique, ses productions, son climat, ses ressources, ses institutions scolaires et municipales, 39 p. Lovell.

Ces deux brochures (la seconde est une traduction de la première) sont destinées à faire connaître le Canada à l'étranger et à activer l'immigration. La version française, si elle contenait plus de détails sur le Bas-Canada, et si elle était répandue en France, en Belgique et en Suisse, attirerait certainement vers cette partie du pays une immigration d'autant plus nécessaire, qu'aujourd'hui toute l'émigration des Îles Britanniques ainsi que l'émigration de la Norvège, se dirige vers le Haut-Canada. La première édition de ces brochures fut publiée en

quatre langues, en anglais, en français, en norvégien et en allemand. Nous présumons qu'il en sera de même de celle-ci.

LANGÉVIN : Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langévin, prêtre, ancien curé de cette paroisse, in-120, 174 p. St. Michel et Darveau.

LANGÉVIN : L'Histoire du Canada en tableaux, in-80, 16 p. St. Michel et Darveau.

Ces deux brochures de M. le Principal de l'École Normale Laval, sont de nouvelles preuves de l'attrait qu'offre, depuis quelques années, l'histoire de notre pays, à toutes les intelligences d'élite.

LYMONS : Ornithologie du Canada, première partie : Les oiseaux de proie et les palmipèdes, 95 p. in-120. Fréchette. C'est la collection des excellents articles, dont nous avons été forcé de suspendre la reproduction, que nous reprendrons prochainement.

Montréal, Avril et Mai 1860.

BOURGET : Instruction pastorale de Monseigneur l'Évêque de Montréal, sur l'indépendance et l'inviolabilité des États Pontificaux, 52 p. in-80. Plingnet et Cie.

Cette brochure contient un exposé complet, écrit avec talent et conviction, de tout ce qui concerne la question romaine. Elle a été tirée à un grand nombre d'exemplaires et répandue dans tout le diocèse de Montréal. Le pieux et savant écrivain a su se mettre à la portée de tous et son œuvre est bien propre à populariser ses vues.

FAILLON : L'Héroïne chrétienne du Canada ou Vie de Mlle Le Ber, 404 p. in-120, John Lovell, avec une carte de Montréal (Villemarie), en 1685, et une très belle gravure sur acier, représentant la consécration de la célèbre reclus.

Au moment où l'auteur de la vie de Ste. Magdeleine, de celles de la sœur Bourgeois, de Mlle Manse, de M. Olier, de St. François de Sales, de Madame Youville, vient d'ajouter ce nouvel ouvrage à la glorieuse liste de ses travaux biographiques et archéologiques, on regrettera sans doute d'apprendre que les savantes recherches de M. Faillon ont gravement nui à sa santé et qu'il est dans un état très alarmant, à Baltimore, où il était allé depuis quelques mois chercher un climat moins rigoureux. On a même craint qu'il ne pût terminer le grand ouvrage sur l'histoire de l'établissement de Montréal, auquel il travaille depuis plusieurs années ; tous les amis du pays font vœux pour son rétablissement, et nous nous y joignons de grand cœur. L'ouvrage sorti des presses de M. Lovell, est publié dans toutes les conditions voulues pour en faire une édition chère aux bibliophiles.

CHAMBIEN : Discours de C. S. Cherrier, écriv. G. R., prononcé dans l'Église Paroissiale de Montréal, le 26 février 1860, dans la grande démonstration des catholiques en faveur de Pie IX, 22 p. in-80. Plingnet et Cie. C'est à la demande de quelques amis que M. Cherrier a fait tirer un certain nombre d'exemplaires de ce discours, plein d'érudition, que l'on aimera à conserver et à relire.

L'ARTISTE : 1ère livraison, mai 1860 ; rédacteurs, MM. Stevens, Sempé et Sibatier ; cinq pages de texte et trois pages de musique, format de L'Artiste de Paris.

Ce journal sera surtout une revue critique de la littérature et des beaux-arts. Nous souhaitons à ses rédacteurs tout le succès possible dans leur entreprise.

Toronto, Avril et Mai 1860.

WESLEYAN Conference Memorial on the question of liberal education in Upper Canada, explained and defended by numerous proofs and illustrations, by a committee, 72 p. in-80.

L'Église Wesleyenne, qui a contribué plus qu'aucune autre à la transformation qui s'est faite dans la charte de King's College, autrefois institution anglicane, devenue, sous le nom de l'Université de Toronto, une institution non-sectarian ; c'est-à-dire, dégagée de toute liaison avec aucune Église ; l'Église Wesleyenne travaille actuellement de toutes ses forces contre la nouvelle institution, et la brochure dont on vient de lire le titre contient les griefs de tout genre dont elle se plaint. Le Parlement est saisi de la question, et le Dr. Ryerson, d'une part, et les membres du conseil universitaire, de l'autre, ont été entendus devant un comité de la chambre. Ceux de nos lecteurs qui désireront se renseigner sur l'Université de Toronto, trouveront dans le *Journal of Education*, une série d'articles sur l'histoire de cette institution, faisant partie de l'histoire des Collèges du Canada.

LINDSEY : The Prairies of the Western states, their advantages and their drawbacks, 100 p. in-120.

On se préoccupe aujourd'hui dans le Haut-Canada, presque autant que chez nous, de l'émigration qui se fait vers les plaines de l'Ouest des États-Unis. Un des écrivains les plus intelligents et les plus élégants de la presse du Haut-Canada, M. Charles Lindsey, rédacteur en chef du *Leader*, et genre du célèbre W. L. McKenzie, s'est dit que le meilleur moyen de savoir à quoi s'en tenir sur les merveilles que l'on raconte des Illinois, c'était d'aller voir comment la propagande qui se fait en faveur de ces régions, tient ce qu'elle promet. M. Lindsey a parcouru la plupart des pays de l'Ouest, et la brochure qui nous occupe contient le récit de son voyage. Il donne sur les établissements franco-canadiens, des rensei-

gnements pleins d'intérêt. Il y a cinq paroisses ou bourgs Canadiens, Kankakee, Bourbonnais, Ste. Anne, Ste. Marie et Iroquois. Beaucoup de Canadiens paraissent contents de leur sort ; un très grand nombre cependant assurent que, s'ils en avaient les moyens, ils retourneraient dans leur pays. Dans toute comparaison que l'on veut établir entre le Canada et les Illinois, il y a, dit M. Lindsey, un point qui doit l'emporter dans l'esprit de tout homme intelligent, c'est la durée moyenne de la vie dans les deux pays. Dans le Haut-Canada, la proportion annuelle des décès est de 8 sur mille ; aux Illinois, elle est de 13. Les chances de la vie humaine sont donc de 70 pour cent de plus en faveur du Canada. Si à cela nous ajoutons que le Bas-Canada présente des résultats encore plus favorables sous ce rapport que le Haut, on comprendra difficilement l'aveuglement de ceux de nos compatriotes qui laissent leurs paroisses pour les Illinois. Ils trouveront, du reste, dans cette brochure ainsi que dans une autre que M. Hutton, du bureau des statistiques, vient de publier, une foule de raisons de préférer les terres de l'Ottawa, du St. Maurice, des cantons de l'Est, et même celles du Saguenay et de la Gaspésie, aux plaines tant vantées des Illinois. L'incertitude des récoltes offre, dans Forest, un chapitre d'accidents tout aussi bien fourni que tout ce que le Canada a pu avoir à endurer de ce genre dans les plus mauvaises années.

Petite Revue Mensuelle.

Une succession de beaux jours, un printemps hâtif, ou plutôt, en ce qui concerne certaines parties du pays, une transition subite de l'hiver à l'été, ont jeté partout la joie, ou tout au moins cet indéfinissable sentiment que les vieux poètes français ont si bien peint en célébrant ce qu'ils appelaient le *renouveau*. Dans le même temps, l'activité commerciale se réveille, le fleuve, naguères emprisonné sous les glaces, se couvre de navires, de bateaux à vapeur et de jolies goélettes ; les quais s'encombrent de marchandises, les rues d'acheteurs et d'hommes d'affaires, les boutiques, renouvelées de fond en comble, offrent mille tentations irrésistibles aux promeneurs ; et nos deux grandes villes de Montréal et de Québec s'épanouissent, plus radieuses que jamais, après l'hiver qui les avait tenu bloquées ; tandis que nos belles campagnes se couvrent d'une végétation dont les rapides progrès tiennent du prodige et ne se voient dans aucune autre région.

Il fut un temps où cette époque de l'année était encore bien plus importante pour notre pays ; c'était avant l'ère des paquebots transatlantiques et des télégraphes électriques ; alors la flotte du printemps apportait non seulement tout un monde de nouvelles, mais aussi tout un monde de nouveautés. Aujourd'hui les communications incessantes que nous avons avec l'Europe, divisent et éblouissent tellement l'intérêt des nouvelles et celui des nouveautés, que tandis que par leurs conjectures nos politiques devançant les télégrammes ; d'un autre côté nos élégantes ont souvent adopté les modes nouvelles avant même qu'elles ne fussent généralement portées en Europe. Remercions le ciel de ce qu'il ne nous a pas doté du cable sous-marin : car alors il y aurait eu une telle intimité d'établie entre l'Europe et l'Amérique, que bientôt l'ancien et le nouveau monde se seraient vus, dans la position de ces braves gens, qui, se voyant tous les jours, ne trouvent plus rien à se dire.

Il est vrai cependant que tant qu'il y aura quelque rejeton de la dynastie napoléonienne sur ce globe, on ne chômera point de nouvelles. Le présent empereur, s'il n'a point fait verser encore autant de flots de sang que son oncle, a fait couler déjà plus d'encre que le fondateur de l'Empire. Depuis 1848, ses actions, ses pensées, ses projets, ses discours, son silence, ont fourni plus de matière aux colonnes du *Times*, par exemple, que toutes les autres affaires de ce monde. On ferait une bien amusante collection de tout ce que l'oracle anglais a dit de cet homme, et l'on y trouverait non seulement le blanc et le noir ; mais encore toutes les couleurs du prisme et toutes les nuances qui conduisent de l'une à l'autre. Pour le moment, l'empereur n'est pas précisément dans les bonnes grâces du *Times*, et il est très possible que la permission donnée au général Lamoricière de prendre le commandement de l'armée pontificale soit au fond de cette mauvaise humeur nouvelle. Cet événement (car c'en est un) a pris l'Europe par surprise et semble le signal d'une nouvelle croisade pour défendre Rome. Chaque jour l'on annonce le départ de quelques volontaires français de distinction, et le vieux Garibaldi pourrait bien se retrouver en face d'une armée plus redoutable qu'il ne le pense, s'il cherche encore une fois le chemin de la ville éternelle.

L'annexion de la Savoie à la France s'est faite sans encombre ; et, sauf le protet de la Suisse en ce qui concerne le Chablais, et le Faucigny, l'Europe en a pris assez facilement son parti. Il n'en est point de même de l'annexion des Romagnes au Piémont, et beaucoup de bons politiques ne la regardent pas encore comme irrévocable. C'est qu'il y a là plus qu'une question de territoire, plus qu'une question de frontière, plus même qu'une question d'équilibre européen ; il y a le principe de la souveraineté temporelle du chef de la catholicité, principe qui, dans le monde entier, intéresse également et ses amis et ses ennemis.

Tandis que la France s'est arrodée du côté des Alpes, son alliée, l'Espagne, vient d'agrandir son territoire en Afrique ; comme nous n'avons pas encore donné de détails sur la guerre du Maroc, nos lecteurs almeront peut-être, au moment où elle vient de se terminer, à lire un court aperçu de cette campagne et des causes qui lui ont donné naissance.

L'empire du Maroc est un état de l'Afrique septentrionale. Il est borné au nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée; à l'ouest par l'Océan Atlantique; au sud et au sud-est par le désert du Sahara; au nord-est par l'Algérie. Sa population est d'à peu près 9,000,000 d'habitants. Elle se compose de Maures, d'Arabes, de Berbères ou Kabyles et de Juifs. Ces derniers subissent aujourd'hui une violente persécution de la part des Marocains. L'Atlas le traverse de l'ouest au nord. Il est arrosé par la Moulouina, le Sebou et le Tensif au nord, le Zis et l'Oued-Darab au sud. Le sol est divisé en Till ou pays cultivable et Sahara ou désert. La religion dominante de l'état est celle de Mahomet. L'armée régulière du pays se compose de 30,000 hommes, dont 18,000 cavaliers et 10 à 12,000 nègres, qui servent de garde à l'empereur, et parmi lesquels il recrute ses bourreaux. Sa marine militaire est insignifiante. Ses revenus sont d'environ \$7,000,000, provenant, en grande partie, des douanes et des droits sur les caravanes. La capitale de l'empire est Maroc. Les villes principales sont : Mequinez, Fez, Tétouan, Tanger, Larache, Mogador, Agadir. Le Maroc, autrefois la Mauritanie Tingitane, fut tour-à-tour possédé par Carthage, Rome, les Vandales, les Grecs; puis enfin par les Arabes, dès le 7^e siècle. En 1051, les Almoravides l'emlevèrent aux Califes de Bagdad et l'adjointèrent à leurs possessions d'Espagne. Aux Almoravides succédèrent les Almohades, puis les Mérinides, et enfin les Chénifs, (1516) qui prétendent descendre de Mahomet. Cette dernière dynastie règne aujourd'hui sur le Maroc. Le souverain ou chérif actuel est Mohammed, un des quatre fils de Muley Abderrhaman, décédé dans les premiers mois de 1859. Les Espagnols possèdent sur le littoral du Maroc plusieurs villes, dont ils firent la conquête dès le XVI^e siècle et qui leur servent de lieux de déportation; telles sont Ceuta, Penon-de-Velez, Melilla et Alhucemas.

Véci, en peu de mots, quelles sont les causes qui ont appelé les armées espagnoles sur le sol d'Afrique.

Dans le but de se garder des attaques des Maures, le gouvernement de la Péninsule agrandissait et réparait, l'un après l'autre, les fortifications de Ceuta. Les Maures, animés d'une haine traditionnelle contre les Espagnols n'ont pas vu, sans un vif mécontentement, des travaux destinés à consolider cet établissement, et dans la nuit du 24 août dernier, ils ont brisé une borne de pierre, marquée aux armes de l'Espagne et destinée à indiquer les limites de ses possessions en ce pays.

Le lendemain, 2000 d'entr'eux s'approchèrent de la forteresse et fusillèrent quelques sentinelles Espagnoles. L'agression se renouvela le jour suivant et fut fatale à la garnison dont trois soldats furent tués. De telles injures étaient d'autant plus graves qu'elles se sont accomplies sous les yeux des troupes de Mohammed qui n'ont rien fait pour s'y opposer. Par des conventions arrêtées entre la Reine Isabelle et l'Empereur Muley Abderrhaman, en 1845, il fut arrêté que le territoire de Ceuta s'étendrait à la portée du canon de la place et qu'un terrain neutre entre cette limite et le territoire des Rifains serait occupé par des troupes marocaines. Ces stipulations furent mises à exécution. Le territoire espagnol était donc placé en quelque sorte sous la sauvegarde des soldats marocains, lorsqu'il a été envahi par la population fanatique du voisinage. Par une fâcheuse coïncidence, ces agressions sauvages ont eu lieu au moment même où des plénipotentiaires marocains et espagnols signaient un traité ayant pour but d'étendre à Melilla les stipulations déjà existantes pour Ceuta.

En entreprenant cette guerre, l'Espagne avait encore un autre but, c'était de faire cesser les actes de piraterie commis par les populations du Rif, et dont, à cause de son voisinage de l'Afrique, elle avait à souffrir plus que toute autre puissance.

Depuis longtemps, elle était en butte aux violences continuelles de ces montagnards, et leur brigandage faisait chaque année un tort considérable à sa marine marchande. Le Rif est une chaîne de montagnes qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la frontière occidentale de l'Algérie. C'est autour du Cap Tres Forcas que les forçans africains ont établi leur quartier-général. Dans la baie orientale où se trouve Melilla, leur caste n'a pu être domiciliée à cause du petit nombre de criques abritées des vents du large; mais dans la baie de l'ouest elle est sérieusement constituée. Au fond du rivage et dans ses replis se tapissent les barques, les unes échouées sur le sable, d'autres retirées sous des grottes, la plupart abritées sous des toits de sable et de terre recouverts de branches d'arbres. Elles appartiennent aux Rifains, qui, couchés sur les falaises où s'élèvent leurs cabanes comme des vigies d'observation, épient au loin l'horizon. A la vue d'un navire de commerce arrêté par le calme ou luttant contre le courant, ils se précipitent armés au nombre de vingt-cinq ou de trente dans leurs embarcations et s'élançant sur leur proie. Dès qu'ils se sont emparés du navire, ils se partagent la cargaison et brûlent ensuite le vaisseau, après en avoir tué l'équipage et les passagers ou les avoir jetés à la mer.

En présence de faits semblables, la conduite de l'Espagne était toute tracée. Elle devait venger l'honneur national longtemps froissé. La rupture entre les deux gouvernements a éclaté par le rappel du conseil d'Espagne à Tanger. Le 13 octobre, l'empereur du Maroc rejeta l'ultimatum de l'Espagne, et le 20, le maréchal O'Donnell, président du conseil des ministres de la Reine Isabelle, communiquait la déclaration de guerre aux Cortès, qui l'accueillirent avec un indicible enthousiasme. La haine contre le Maure parut réchauffer le vieux sang espagnol et la Péninsule offrit alors l'étonnant spectacle d'un peuple qui sacrifie ses querelles et ses passions particulières sur l'autel de la patrie.

Le 28, les ports marocains de Tanger, de Tétouan et de Larache étaient bloqués par les navires de la marine royale. Le 3 novembre, un décret de la Reine nommait le maréchal O'Donnell commandant en chef de l'armée d'Afrique. Quelques jours plus tard, l'armée débarquait sur la terre africaine et repoussait victorieusement les attaques de ses fanatiques ennemis.

La rapidité de ses mouvements fut extrême. Battus à chaque rencontre, les Maures n'en perdèrent cependant pas courage et se firent tuer plutôt que de se rendre. Enfin, après une série de combats presque journaliers, et tous plus brillants les uns que les autres, l'armée d'Afrique s'empara de la place de Tétouan, le 4 février dernier, après avoir mis les Marocains en déroute et fait sur eux un butin immense. A la nouvelle de cette victoire, l'Espagne entière est dans l'allégresse; le maréchal O'Donnell est fait duc de Tétouan et grand d'Espagne de première classe; et les félicitations de la Reine vinrent récompenser le soldat de son dévouement. Le 23 mars, une dernière victoire remportée sur les Marocains, décida l'empereur à demander la paix, dont les bases préliminaires furent signées le 25 par O'Donnell et Muley-Abbas, un des frères de l'empereur.

Aux dernières dates, les plénipotentiaires maures étaient arrivés à Tétouan pour procéder à la rédaction définitive des clauses du traité de paix, lequel a été conclu le 26 avril.

Un des articles de ce traité de paix cède à l'Espagne tout le territoire compris depuis la mer en suivant les hauteurs de Pierra Ballones jusqu'au chemin d'Anghera. Par un autre article, l'empereur du Maroc cède à perpétuité, sur la côte de l'Océan à Santa-Cruz, la Pequena, territoire suffisant pour la formation d'un établissement comme celui que l'Espagne y a possédé antérieurement. Enfin, il est accordé à l'Espagne \$18,000,000 pour l'indemniser de ses frais de guerre. Les troupes espagnoles doivent rester en possession de Tétouan et de son territoire, jusqu'à l'entier accomplissement des articles du traité, époque à laquelle ils l'évacueront. Sa Majesté, la Reine Isabelle, se propose, dit-on, de visiter prochainement ses nouvelles possessions africaines.

Avant de terminer cette petite revue, jetons un coup d'œil sur notre pays. La session du parlement, qui vient de finir, a été à bien des égards une des plus pacifiques qui se soient vues depuis longtemps. La grande question de la dissolution de l'Union n'a point été l'agitation qu'on en attendait; par un vote très fort la législature s'est prononcée en faveur du *status-quo*; il en a été de même du choix d'Ottawa comme siège du gouvernement. Les débats en général ont été caractérisés par une modération et une courtoisie mutuelle plus qu'ordinaires. D'importantes mesures ont été passées et nous en rendrons compte dans notre prochaine livraison.

Les chambres prorogées aujourd'hui, le 19, devront se réunir de nouveau pour la réception du Prince de Galles, dans le mois de juillet ou d'août. Toutefois, si nous ne nous trompons, il n'y aura qu'une simple réunion des membres sans convocation officielle; mais les frais de voyage seront payés comme pour une session.

Un mot maintenant de la perte que le Canada vient de faire dans la personne d'un de ses prélats. Mgr. Jean Charles Prince, premier évêque du diocèse de St. Hyacinthe, était né à St. Grégoire, dans le diocèse des Trois-Rivières, le 13 février 1804. Il fit ses études au collège de Nicolet et y enseigna avec distinction. Il enseigna aussi à St. Hyacinthe. Ordonné prêtre en 1826, il fut successivement directeur du grand séminaire de St. Jacques, à Montréal, puis du collège de St. Hyacinthe, jusqu'en 1840 où il devint chanoine de l'évêché de Montréal. Pen de temps après il fonda *Les Missions Religieuses*, recueil périodique qu'il dirigea avec talent pendant plusieurs années. Le 5 juillet 1844, il fut consacré évêque de *Martyropolis*, et nommé évêque de St. Hyacinthe, lors de la formation de ce diocèse, le 8 juin 1852. En 1847, il fut des premiers à prodiguer ses soins aux malheureux émigrés attaqués du typhus; il visita fréquemment les abris de la Pointe St. Charles et y contracta cette terrible maladie, dont les suites altérèrent notablement sa santé. D'un grand talent, de manières aimables et distinguées, plein de science, de zèle et d'habileté, Mgr. Prince est profondément regretté de tous ceux qui l'ont connu. Plusieurs évêques et une foule de prêtres et de laïques venus des diverses parties du pays ont assisté à ses funérailles, qui ont failli être marquées par une catastrophe. Le feu ayant pris aux teintures du catafalque, il s'en est suivi une scène indescriptible dans la cathédrale encombrée de fidèles; mais heureusement, l'accident a pu se réparer et l'ordre se rétablir sans qu'il en soit résulté rien de bien grave pour aucun de ceux qui étaient présents.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— M. S. G. Goodrich, universellement connu sous le pseudonyme de *Peter Parley*, est mort presque subitement mercredi soir, à New-York, à l'âge de 67 ans. Rien ne faisait présager une fin si prochaine, et à voir M. Goodrich, comme nous l'avons vu nous-même, il y a quelques jours remonter Broadway d'un pas ferme et presque agile, on aurait compté pour lui sur de longues années d'existence. Malheureusement, il n'en devait pas être ainsi. Revenu mardi de la campagne,

où il avait laissé sa famille, il se sentit quelque peu indisposé, et appela son médecin, qui lui rendit visite, sans reconnaître aucun symptôme alarmant dans son état. Cependant, mercredi, vers 4 heures de l'après-midi, sa condition empira tout-à-coup, et vingt minutes plus tard, il expirait. Sa mort a été calme, paisible, et c'est à peine s'il l'a vue venir. Elle est attribuée à une maladie de cœur.

M. Goodrich était fils d'un ministre protestant de Ridgefield, dans le Connecticut. En 1816, il entra dans les affaires de librairie, et deux ans plus tard, il publia son premier essai littéraire. Pendant longtemps, il édita un grand nombre d'ouvrages des meilleurs écrivains, et l'on cite Hawthorne et N. P. Willis parmi ceux dont il fut le premier à encourager le talent par la publicité. Mais son principal titre à la popularité, fut la série de volumes à l'usage de la jeunesse, qu'il écrivit sous le pseudonyme si connu de Peter Parley. Le premier de ces ouvrages remonte à 1827. Il a pour titre : *The Tales of Peter Parley about America*. Le grand succès qu'obtint ce volume, en amena d'autres, qui égaux en mérite, dépassèrent encore leur aîné en popularité. Le nombre s'en est élevé jusqu'à cent-seize, et l'on calcule qu'il s'en est vendu sept millions d'exemplaires, sans épuiser cette mine féconde qui fournit encore annuellement de deux à trois cent mille volumes à la circulation. Ces chiffres peuvent donner une juste idée de la faveur légitime qui s'attache à ces excellents travaux de Peter Parley pour l'instruction et le plaisir de la jeunesse.

En 1851, M. Goodrich fut nommé consul à Paris par le Président Fillmore, et il fit honneur à son pays et à lui-même par la manière distinguée dont il sut s'acquitter de ces fonctions. Lorsqu'en 1855, il revint aux Etats-Unis, il laissa à Paris de nombreux amis, et des souvenirs qui sont loin d'être effacés. Depuis lors, il a publié encore les *Recollections of a life time* et une *Histoire nationale illustrée*. Décidé à se retirer à la campagne dans le Connecticut, il venait de quitter la maison qu'il occupait dans le 9ème rue, après en avoir vendu tout le mobilier. La mort lui a laissé faire tous les préparatifs de ce changement de résidence, mais ne lui a pas permis d'en jouir. Sa perte sera vivement sentie à New-York, où il comptait un grand cercle d'amis et de relations, et où son caractère estimable et bienveillant lui avait concilié le respect et la sympathie de tous.

M. Goodrich laisse une veuve et quatre enfants dont trois sont mariés. L'un d'eux a déjà fondé une réputation littéraire par ses correspondances parisiennes dans le *Times*, sous le nom de *Diek Tinto*, et depuis son retour en Amérique, par sa collaboration à plusieurs ouvrages dramatiques joués avec succès. — *Courrier des Etats-Unis*.

— Le *Journal général de l'Instruction Publique* publie le rapport d'une commission composée de MM. Lélu, Georges Ritt, Valade-Gabel, Rafet, Billet et Béhier, sur une découverte importante de Mlle Cléret, institutrice privée, sur le moyen de rendre l'ouïe aux sourds. Ce procédé consiste à verser de l'éther sulfurique dans le conduit auditif externe à la dose de quatre, cinq, six, huit ou dix gouttes par jour. Après quinze ou vingt jours de l'emploi de ce moyen, on peut, pour lui mieux conserver son énergie, suspendre quelques jours, puis reprendre. L'application peut en être continuée, sinon indéfiniment, au moins très longtemps. La commission nommée, par M. le ministre de l'Instruction publique, pour examiner les procédés de Mlle Cléret a reconnu qu'à la suite de son application, les bruits et les sons étaient perçus avec une grande facilité, et que si les enfants ne comprenaient pas les paroles qui leur étaient adressées, ils entendaient du moins bien positivement.

Mlle Cléret, ajoute le *Siclé*, qui mentionne ce rapport, a été récompensée ; elle a reçu un des prix de la fondation Montyon ; malheureusement, la transition de la misère et de l'obscurité à l'aisance et à la réputation a troublé l'esprit de la pauvre femme. Elle a rendu un service immense à l'humanité, mais...

Elle est devenue folle ! — *Union*.

— La séance publique annuelle de l'Université McGill a eu lieu, à Montréal, le 4 mai courant ; des discours ont été prononcés, par M. Powell, élève de la faculté de médecine, et par M. Girouard, élève de la faculté de droit ; par M. le Dr. Wright, professeur à la faculté de médecine ; par M. Lafrenaye, professeur à la faculté de droit, et par M. le Principal Dawson. Les discours de M. Girouard, déjà connu par son traité des lettres de change et dont le nom se trouve en tête de l'école dans presque tous les sujets de concours, a été prononcé et publié en langue française. Le discours de M. le Principal nous apprend que, cette année, le nombre des élèves de la faculté de droit a été de 31 ; celui des élèves en médecine 109 ; celui des élèves de la faculté des arts 20, en tout 200.

— L'Université Laval a, comme à l'ordinaire, célébré par une soirée littéraire et musicale l'anniversaire de la naissance de l'illustre fondateur du Séminaire de Québec. Une foule immense encombra la grande salle de l'institution, et les discours et la musique ont obtenu les succès auquel cette maison nous a, depuis longtemps, habitués. Vers le même temps, l'École Normale Laval a eu aussi une nouvelle séance publique. Les journaux de Québec ont parlé, avec les plus grands éloges, des compositions littéraires lues par les élèves, ainsi que des deux discussions, l'une sur les avantages qu'offrent à l'émigré d'Europe les diverses régions de l'Amérique, et l'autre, sur le pouvoir temporel des Papes, lesquelles ont été également écrites par les élèves.

— M. Ambroise Rendu, doyen de la première Université de France, vient de mourir, à Paris, dans sa 82e année. Ami intime de Fontanes et de

Châteaubriand, M. Rendu s'était distingué très jeune dans le monde des lettres. Il fut aussi quelque temps membre du barreau de Paris et y plaida avec succès. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés et qui sont presque tous relatifs à l'enseignement, on remarque : *Essai sur l'Instruction publique*, 3 vols. in-8o, 1819 ; *Cole Universitaires*, 1827 ; 2e édition, 1846 ; de *l'Instruction secondaire*, 2 vols. in-8o. M. Eugène Rendu, son fils, célèbre par un grand nombre d'ouvrages sur l'éducation et qui occupe actuellement une position distinguée au ministère de l'Instruction publique et des cultes, écrit, dans *L'ami de l'Enfance*, une intéressante et touchante biographie de son père. Cette famille est, du reste, célèbre à bien des titres. "Trop de fois, dit *L'ami de l'Enfance*, nous avons eu à payer le tribut de nos regrets à la mémoire des personnes qu'un même et illustre nom, un nom cher à l'Université comme à l'Eglise, désignait à nos pieux hommages ; la célèbre sœur Rosalie Rendu ; Mlle Doabet, cette digne fille de M. Ambroise Rendu, cette amie intelligente et dévouée des salles d'asile ; M. Doabet, le secrétaire regretté du comité central de patronage ; un grand évêque, Mgr. Rendu ; M. Ambroise Rendu lui-même ; que de pertes cruelles et irréparables dans le court espace de cinq années !" L'extrait suivant de l'article de M. Eugène Rendu donnera à nos lecteurs une idée de ses sages et fortes familles françaises d'où la plupart des familles canadiennes tirent leur origine.

"Ambroise Rendu puisa au foyer domestique ces fortes maximes qui faisaient de certaines familles de l'ancienne bourgeoisie des sociétés à part au sein de la société générale, et qui, les entourant d'un infranchissable rempart d'austérité, les défendait contre le contact de tout ce qui n'était pas travail, piété, accomplissement des devoirs de la profession. Son père, Sébastien Rendu, le plus respecté des notaires de Paris, dans un temps où le notariat était une sorte de magistrature, l'éleva, lui et ses trois frères, dans cette religieuse atmosphère que le souffle du dehors était impuissant à troubler. Un précepteur imbu lui-même des sévères idées de Port-Royal dirigea, sous l'œil paternel, pendant la tempête révolutionnaire, l'éducation classique de ces jeunes gens. Des études où se glissaient bien peu de distractions portèrent rapidement leurs fruits : à dix-sept ans, Ambroise Rendu possédait, avec les littératures anciennes et la grande littérature française, la connaissance très-rare alors de la langue allemande ; il y joignait celle de l'hébreu. De plus, il avait suffisamment approfondi les sciences exactes pour être en état de se présenter à l'École polytechnique ; il y fut admis avec son frère aîné (depuis, procureur général près la Cour des comptes) l'année même de la fondation du célèbre établissement. Ambroise Rendu fut alors frappé d'un grand malheur ; il perdit son père ; mais ce père lui laissait, en mourant, deux trésors : d'abord une mère admirable, capable par son esprit élevé de faire comprendre à des jeunes gens les grandeurs de la vie chrétienne, et, par sa vertu douce, de la faire aimer ; puis, le culte de cette maxime qui était sa loi : *avoir tout le devoir* ! Sébastien Rendu n'avait enseigné à sa famille que ce qu'il avait pratiqué lui-même ; et ses fils, longtemps après sa mort, se plaisaient à raconter ce trait de la vie du rigide notaire : Celui-ci voit un jour entrer dans son cabinet deux personnes ; l'une d'elles était le héros futur de l'affaire du *Collier de la Reine*, l'abbé d'Espagne. On cause quelque temps ; puis tout à coup : "Monsieur Rendu, dit l'abbé, j'ai besoin que vous connaissiez monsieur, et maintenant vous le connaissez en effet ; un simple oui de votre bouche suffira, et ce oui équivaut pour vous à 400,000 livres." Et il sortit. Trois jours après, nouvelle visite de l'abbé d'Espagne, accompagné cette fois d'une personne de plus. "Vous connaissez monsieur, fit le nouveau venu, s'adressant au notaire ? — J'ai vu monsieur une fois, répondit M. Rendu, mais je ne le connais d'aucune sorte."

— M. Howe, le directeur du grand Institut des Aveugles, à Boston, a fait voyager en Canada quelques-unes de ses élèves, et a donné des séances publiques à Montréal et à Québec. Dans cette dernière ville, il a eu l'avantage de faire connaître son système aux membres de la législature, et, un jour de congé, il a pu donner une séance dans la salle même du Parlement. A Montréal, M. Howe et ses élèves ont visité l'*Hospice des Sœurs Grises*, et, déjà, dans cette institution, l'on s'occupe à préparer les voies à l'établissement d'une école spéciale pour les aveugles. Quelques bonnes sœurs ont pris des leçons et seront bientôt en état de suivre le système d'enseignement de l'institution de Boston.

— Les élèves du Collège Ste. Marie ont eu dernièrement, en l'honneur de la visite du R. P. Sopranis, visiteur de l'ordre, une séance littéraire et musicale, dans laquelle ont été lues diverses compositions, parmi lesquelles un essai de M. Paradis, couronné au concours sur l'histoire et la description de sa paroisse natale, *Napierville*. C'était une heureuse et patriotique idée que d'appeler ainsi chaque élève à écrire les circonstances particulières qui ont présidé à la fondation de sa paroisse. La description du pathétique récent qui se trouve dans nos colonnes, par M. Laroche, était également au nombre des essais couronnés. Les élèves ont représenté *Polyucte* de Corneille avec beaucoup de succès. Le chant et la musique instrumentale n'ont rien laissé à désirer. Mgr. Pinsonnault, évêque de Sandwich, présidait à cette solennité.

BULLETIN DES LETTRES.

— On écrit de Libourne : Le beau domaine de Montaigne vient de changer de propriétaire ; il a été vendu 500,000 fr. au mois de décembre dernier. On avait craint dans le pays qu'il ne fût démembré, ce qui

ont été d'autant plus regrettable, qu'il a conservé, depuis près de deux siècles, la même étendue, 400 hectares environ, qu'à l'époque où l'auteur des *Essais* le reçut de son père, comme l'aîné de la famille, et où il le transmit à sa fille Léonor.

Quant au château, la partie la mieux conservée en est aussi la plus intéressante sous le rapport historique ; c'est cette tour dans laquelle Montaigne avait établi son gîte, pour s'y soustraire, suivant son expression, à la communauté et conjugale, et filiale, et civile. On y retrouvera les lieux où il passa les vingt dernières années de sa vie, à peu près tels qu'il les décrit dans les *Essais*. Au rez-de-chaussée, qu'il appelle le premier étage de la tour, est la chapelle, petite pièce ronde et humide, éclairée seulement par deux soupiraux. La voûte est percée d'une ouverture de deux pieds carrés qui pénètre jusqu'à l'étage supérieur.

C'est là, de sa chambre à coucher, que le philosophe entendait la messe lorsque son infirmité héréditaire l'obligeait à garder le lit ou le fauteuil, car son scepticisme se conciliait avec une pratique scrupuleuse, et il ne se serait point couché sans avoir dit son *pater*. Par un escalier de quatre ou cinq marches, pris dans le mur et par conséquent fort étroit, il pouvait descendre au bord de cette ouverture, d'où il dominait le prêtre et l'autel.

Mais la pièce la plus curieuse, celle dont Montaigne, dans ses *Essais*, donne une description détaillée, est situé au troisième étage. Telle qu'elle est, on y retrouve encore tout Montaigne : le plafond à poutres et à solives saillantes porte les inscriptions grecques et latines que le philosophe y avait fait tracer. Ses méditations habituelles s'y résument en sentences concises et pittoresques. *Quil superbia, terra et cinis! — Va, qui sapientes estis in oculis cæstris! Quantum est in rebus irane! — Ne plus sapite quam oportet, sed sapite ad sobrietatem*, etc.

Voilà quelques unes de celles que rencontre le regard du visiteur. Du reste, les murs sont entièrement nus : on y distingue à peine les traces des rayons sur lesquels Montaigne avait établi sa librairie ou bibliothèque, une des plus belles entre les librairies du village.

On dit que le nouveau propriétaire a l'intention de faire restaurer le château. — (*La Gironde.*)

— Le Théâtre-Français vient de payer sa dette à la mémoire de Racine, en donnant une représentation d'*Athalie* au bénéfice de la descendante du poète qui, après Molière, aura le plus contribué à sa fortune. Mme Ristori, dont le concours est toujours prêt pour une bonne action, a voulu être aussi l'interprète de Racine : elle a joué un acte de *Phèdre* en italien et à l'italienne, en y mettant toute son intelligence et toute sa flamme. Ce quatrième acte du chef-d'œuvre, le plus vrai et le plus dramatique de tous les drames, aura été pour la grande artiste l'occasion d'un nouveau triomphe. Les braves enthousiastes qui l'ont accueillie lui disaient clairement : "Soyez la bienvenue dans la maison de Corneille et de Racine ;" et à la manière toute charmante dont Mme Ristori recevait l'hommage, on a compris qu'elle répondait : "Comptez sur moi." Il ne faut pas s'y tromper, la *diva* est la dernière espérance, *ses ultima*, de la tragédie française ; et à la façon très-poétique et très-nette dont elle a récité les belles stances de M. Legouvé, on a pu reconnaître qu'elle avait l'accent français comme le cœur. C'est avec une émotion sincère et un admirable élan qu'elle a dit ces vers :

Pardonne à ma présence, ô Racine, pardonne,
Si j'osai prendre ici de la fille d'Énone
Les sublimes douleurs!
C'étaient d'autres accents que tu devrais entendre ;
C'était une autre voix plus aimée et plus tendre
Qui tu devais ses pleurs !

Une voix disparue hélas ! mais immortelle,
Dont le cher souvenir résonne, écho fidèle,
Même au delà des mers ;
Une voix qu'aujourd'hui, crois le bien, grand poète,
J'ai fait moins regretter que je ne la regrette,
J'en atteste tes vers !

Quand l'Italie entière au cri de l'honneur vibre,
Lorsque la France au rang d'une nation libre
Fait monter son pays,
Le devoir et le droit de ma reconnaissance,
C'est d'honorer en toi de cette noble Franco
Un des plus nobles fils !

Je viens donc en ces lieux, calme et l'âme légère ;
Non, non ! ma voix n'est plus une voix étrangère
Et je puis dire ici :
Lorsqu'on te rend hommage en ta petite-fille,
Laissez-moi m'approcher, je suis de la famille,
Je suis Française aussi !

— Illustration.

— La plupart des livres, qui composent l'intéressante collection de la librairie catholique de M. M. Sadlier, de New-York et de Montréal, ont été ou composés ou traduits du français, par M. Sadlier. Outre cela, elle est encore l'auteur d'un grand nombre d'articles et de correspondances, publiés dans divers journaux et revues, aux États-Unis. Il est difficile de se faire l'idée de l'industrie et de l'activité d'esprit de cette infatigable auteur, qui ne le cède point-être qu'à son talent et à son

instruction. M. Sadlier vient de laisser Montréal pour New-York, et ses concitoyens irlandais n'ont pas cru devoir la laisser partir sans lui offrir quelque témoignage de leur admiration. Les dames irlandaises et la société St. Patrice de Montréal lui ont présenté diverses pièces d'argenterie, et les irlandais catholiques de Québec lui ont aussi offert un exemplaire richement relié de l'histoire du Canada de M. Garneau. Modeste autant que savante et laborieuse, l'auteur de tant de jolis romans a pu demeurer plusieurs années au milieu de ses lecteurs, sans être personnellement connue d'un très grand nombre d'entre eux, qui n'appréhendent que par la voie des journaux, la perte que Montréal vient de faire.

— James Kirke Paulding, écrivain américain, ami et autrefois collaborateur de Washington Irving, est mort, le 5 avril dernier, à sa résidence de Hyde Park, sur l'Hudson. Il était né à Pleasant-Valley, dans l'état de New-York, le 22 août 1770. Ses premiers écrits furent des satires et des brochures, publiées de 1807 à 1813 contre le gouvernement anglais, qui lui attirèrent, dans le temps, une grande popularité. Les plus connus sont : "The diverting history of John Bull and of Brother Jonathan," publié en 1812, et "The lay of the Scotch Fiddle," publié en 1813. Entr'autres ouvrages, il publia, en 1828, "Köningsmarke or Old Times in the New World," scènes de mœurs prises sur le fait dans les établissements Suédois du Delaware, et, en 1826, "Merry tales of the three wise men of Gotham." En 1835, il publia une vie de Washington, à l'usage des écoles. Dernièrement, il eut le courage d'écrire un livre en faveur de l'esclavage. Ses deux dernières productions sont : "The Old Continental," et "The Puritan and his daughter." Plusieurs de ses livres ont été traduits ou réimprimés à l'étranger.

— M. Thiers, qui voyage en ce moment en Belgique, est allé visiter le champ de bataille de Waterloo. On sait que le célèbre historien travaille à son dix-huitième volume, dans lequel il retracera le tableau de cette journée historique.

— On écrit ce qui suit de Londres, à la *Revue Européenne* : — Notre littérature vient de faire une perte sérieuse dans la personne de Mme Jameson, auteur d'un grand nombre d'ouvrages que le monde, selon l'expression de Milton, ne laissera pas volontiers périr. Elle est morte, le 17 de ce mois, d'une bronchite qui l'a emportée en quelques jours. Anna Murphy, fille du peintre ordinaire de la princesse Caroline d'Angleterre, née à Dublin vers la fin du siècle dernier, a dû à son père cet amour de l'art et cette connaissance technique de la peinture, qui lui ont permis plus tard de prendre un rang si élevé parmi nos écrivains esthétiques. Son mariage avec M. Robert Jameson, avocat, qui à longtemps occupé le poste de vice chancelier du Canada et auquel elle n'a survécu que six ans, ne paraît pas avoir été heureux. Elle rejoignit son mari peu de temps après la nomination de ce dernier à un emploi diplomatique ; mais une séparation n'ayant pas tardé à s'ensuivre, elle revint en Angleterre pour se vouer à l'étude de la littérature et des arts. Son premier ouvrage, publié en 1826, sans nom d'auteur, est le *Journal d'une Emuigée*, qui contient des impressions de voyages en France et en Italie. En 1829, elle fit paraître une suite d'esquisses imaginaires, les *Amours des poètes*, où elle cherche à expliquer l'influence de la femme sur les tempéraments poétiques. Ces esquisses furent suivies, en 1831, des *Mémoires des souverains célèbres*, auxquels succédèrent, l'année suivante, deux volumes d'admirables études (*Characteristics of women, moral, historical and political*), où elle analyse avec un tact merveilleux le caractère des principales héroïnes de Shakspeare. Il existe deux ou trois traductions allemandes de ce dernier ouvrage, et je rappelle en passant que la bibliothèque de notre *British Museum*, possède un exemplaire de la première édition anglaise avec des notes manuscrites du célèbre poète et critique, Ludwig Tieck. Puis vinrent les *Beautés de la cour de Charles II.* (2 vol. in-40. 1833), série de notices biographiques. En 1838, elle donna ses souvenirs du Canada, *Études d'hiver et promenades d'été*, et, en 1840, une traduction des drames de la princesse Amélie de Saxe, dont elle avait fait la connaissance durant un séjour en Allemagne ; c'est vers 1842 seulement qu'elle commença à traiter plus spécialement les questions de beaux-arts, sur lesquelles, du reste, elle avait déjà fourni à nos feuilles périodiques un grand nombre d'articles remarquables. Son *Manuel des galeries publiques de Londres et des environs* (1842), son *Guide des Galeries privées de l'Angleterre* (1844), et ses *Biographies des premiers peintres italiens, de Cimabué à Bassano*, se trouvent dans toutes nos bibliothèques d'artistes. En 1848 elle commença la publication d'une autre série d'écrits, où une grande érudition vient se joindre aux autres qualités d'une critique fine et juste, qui n'a rien de pédant, où le *has bleu* ne perce jamais, et où le savoir, pour ainsi dire, semble vouloir se cacher sous le charme d'un style toujours jeune et original. Cette série comprend : la *Poésie de l'art sacré et légendaire* (1848), les *Légendes des ordres monastiques* (1850), et enfin, en 1852, les *Légendes de la Madone*. Ces trois ouvrages réunis renferment un exposé aussi complet que possible des phases diverses de la poésie, du symbolisme, de la littérature et de l'histoire légendaire au moyen âge. L'auteur a en le bon esprit d'appuyer sur l'esthétique plutôt que sur la partie polémique, et a cherché à faire ressortir le sens intime et voilé plutôt que les qualités technique de l'art religieux d'autrefois. Ces volumes, qui traitaient un sujet que la littérature anglaise avait singulièrement négligé, ont obtenu de prime abord la place à laquelle ils avaient droit. Ce sont en effet des travaux d'un grand mérite, qui témoignent de vastes recherches et d'une

connaissance approfondie du grand royaume de l'art, dont Mme Jameson explore tous les recoins avec un sentiment ingénieux et délicat. L'auteur a illustré divers de ses ouvrages, entre autres ses caractères des femmes de Shakspeare, d'une façon qui donne à croire qu'elle aurait pu devenir un artiste distingué si elle n'avait pas préféré la plume au crayon. Son dernier ouvrage, dont elle s'occupait depuis deux ans, et auquel elle travailla trois ou quatre jours avant sa mort dans le salon de lecture du *British Museum*, et qui reste inachevé, avait déjà été annoncé par M. Longman, sous ce titre : *Histoire de Notre-Seigneur et de son précurseur saint Jean-Baptiste, avec les personnages et les sujets typiques tels qu'ils sont représentés dans l'art chrétien.*

BULLETIN DES SCIENCES.

— M. Drouyn de Lhuys vient de lire, à la séance publique de la Société Zoologique d'Acclimatation, une intéressante étude sur l'acclimatation des végétaux exotiques. Voici, d'après ce travail, la nomenclature de quelques-uns des végétaux empruntés par la France aux régions étrangères :

Parmi les céréales, le froment et le sarrasin viennent de l'Asie; le seigle, de la Sibirie; le riz, de l'Éthiopie. Parmi les légumes, le concombre, d'Espagne; l'artichaut, de la Sicile et de l'Andalousie; le cerfeuil, de l'Italie; le cresson, de Grèce; la laitue, de *Oss*; le chou blanc, du Nord; le chou vert, le chou rouge, l'oignon et le persil, de l'Égypte; le choufleur, de Chypre; l'épinard, de l'Asie Mineure; l'asperge, de l'Asie; la citrouille, d'Astracau; l'échalotte, d'Ascalon; le haricot, de l'Inde; le raifort, de la Chine; le melon, de l'Orient et de l'Afrique; l'Amérique nous a fourni la pomme de terre et le topinambour. Parmi les fruits, nous devons l'aveline, la grenade, la noix, le coing et le raisin, à l'Asie; l'abricot, à l'Arménie; le citron, à la Médie; la pêche, à la Perse; l'orange, à l'Inde; la figue, à la Mésopotamie; la noisette et la cerise, au Pont; la châtaigne, à la Lydie; la prune, à la Syrie; les amandes, à la Mauritanie, et les olives, à la Grèce. Parmi les plantes qui servent à divers usages, citons le café, de l'Arabie; le thé de la Chine; le cacao, du Mexique; le tabac, du nouveau monde; l'ail, d'Égypte; le fenouil, des Canaries; le girofle, des Moluques; le ricin, de l'Inde, etc. Parmi les arbres, le maronnier vient de l'Inde; le laurier, de la Grèce; le sureau, de la Perse, etc. Parmi les fleurs, le narcisse et l'oillet viennent de l'Italie; le lis, de la Syrie; la tulipe, de la Cappadoce; le jasmin, de l'Inde; la reine-marguerite, de la Chine, la capucine, du Pérou; le dahlia, du Mexique, etc.

La plupart des plantes de nos jardins et de nos promenades sont d'acclimatation beaucoup plus nouvelle qu'on ne le suppose. L'orme ne s'est bien propagé chez nous que depuis le 16e siècle; il n'y a pas deux cent cinquante ans que le platane nous a été apporté d'Italie; le patriarce de tous les acacias français, planté en 1635, par Vespacien Robin, existe encore au jardin des Plantes; le maronnier d'Inde est du même âge. La renouée et la rose de Damas nous viennent de saint Louis; le lilas fut apporté de Perse, il y a trois cents ans; la laitue, le melon, des artichauts, les oignons d'Alexandrie, en Piémont, furent apportés d'Italie, par Ribelais, pour son ami le cardinal d'Estissac; la tulipe n'est connue que du commencement du 17e siècle; le réséda nous arriva d'Égypte et de Barbarie, il y a environ cent ans; le rosier du Bengale, qui orne maintenant toutes nos chaudières, ne date que du siècle dernier; la reine-marguerite n'a pris possession de nos jardins que depuis une soixantaine d'années; les chrysanthèmes de l'Inde sont de 1789; les dahlias furent apportés en Espagne en 1790, et la France les reçut du Jardin des Plantes de Madrid en 1802.

D'après un ouvrage publié par M. Moreau de Jonnés, en 1825, et intitulé *le commerce au 19e siècle*, le nombre total des plantes exotiques importées en Angleterre, jusqu'à cette époque, était de dix à onze mille. Les 47 premières espèces, y compris l'orange, l'abricotier, le grenadier, furent introduites avant ou pendant le règne de Henri VIII; 533 furent importés sous Elizabeth; 578 sous les deux Charles et sous Cromwell; 44 sous Jacques II; 298 sous Guillaume et Marie; 230 sous la reine Anne; 192 sous George Ier; 1,770 sous George II; 6,756 sous George III. M. de Candolle évalua, en 1722, au nombre de 7,000 à 12,000 le nombre des espèces, qui étaient cultivées dans les jardins botaniques de Paris, de Kew, de Copenhague, de Berlin et de Moscou.

— Il y a quinze ans environ, le docteur James Braid, sivant anglais public sur l'hypnotisme ou sommeil nerveux (c'est ainsi qu'il l'appela), un ouvrage dans lequel il annonça le fait capital que voici: Si l'on tient un objet brillant devant les yeux d'une personne, à la distance de huit à quinze pouces anglais, et au niveau de la racine du nez, il se produira d'abord, au bout de quelques minutes, un strabisme convergent, et ensuite une insensibilité complète, semblable à la catalepsie. Chose étrange! il a fallu quinze ans pour que cette singulière découverte se fit enfin jour à travers l'avalanche d'observations de tout genre dont s'est enrichie depuis la science médicale. Il a fallu quinze ans pour qu'il se trouvât enfin un jeune médecin assez énergique pour mettre à l'épreuve l'expérience publiée par Braid! C'est un docteur Azam, professeur suppléant à l'École de médecine de Bordeaux, qui revient l'honneur d'avoir le premier cherché à tirer parti de ce fait merveilleux. Depuis dix-huit mois, ce jeune praticien s'en est servi avec succès dans les opérations chirurgicales: les premiers qui, sur son indication, en ont fait l'essai à Paris sont MM. Broca et Follin. Depuis lors, MM. Trousseau et Velpeau ont pratiqué avec succès l'hypnotisme, l'un à l'Hôtel-Dieu, et l'autre à la Charité. Plus tard, c'est le Dr. Pertusio qui l'a

essayé à Turin, et, à l'heure qu'il est, l'hypnotisme est devenu un fait vulgaire pour toute l'Europe.

Voici, d'après les indications de M. Azam, la manière dont on opère: On place le malade dans un fauteuil, la tête renversée sur le dossier; on l'invite à regarder fixement un objet brillant placé, comme nous l'avons dit plus haut, "de façon à produire un strabisme convergent tel, que les axes des deux yeux rasent, pour ainsi dire, l'arcade sourcilière, et qu'on voie tout juste l'objet." Après quelques minutes, les pupilles, d'abord contractées, se dilatent et se resserrent comme par un mouvement oscillatoire; le visage perd toute expression, la respiration s'accélère, le malade fait des mouvements de déglutition, la face devient plus rouge, les jugulaires se gonflent, le pouls s'abaisse. "Beaucoup de malades, à ce moment, ferment les yeux à la suite de plusieurs clignotements rapides; d'autres les gardent ouverts; alors on les ferme doucement. Si, au même temps, de la main qui tient le pouls, on pince légèrement la peau, on reconnaît que la période anesthésique commence. Si surtout les malades sont entendus un léger roulement, on peut avoir la certitude qu'elle est complète. Alors on peut opérer. Dans la plupart des cas, si on élève les bras ou les jambes, ils gardent la position donnée; la catalepsie existe." Cet état peut durer de quatre à quinze minutes. Les hommes d'un tempérament nerveux, mais surtout les femmes et les enfants à partir de l'âge où ils peuvent fixer leur attention, sont très-accessibles à cette anesthésie artificielle. Les natures vigoureuses y sont rebelles. L'hypnotisme n'est généralement pas applicable aux personnes sujettes à des convulsions.

Tels sont les renseignements qu'a publiés à ce sujet le Dr. Azam. Mais il est certain, quelle qu'en soit la cause, que cette méthode d'anesthésie a échoué dans un grand nombre de cas. Toutefois, les cas où elle a réussi sont assez nombreux pour la faire adopter dans la science. Elle n'est pas exempte de dangers, car outre ceux que nous indique le Dr. Azam, il y a encore celui d'une congestion cérébrale. Mais Fother, le chloroforme surtout, condamné par l'Académie de Lyon et par d'autres corps savants, en sont-ils exempts? La nature ne se laisse pas impunément frustrer de ses droits; il faut, de quelque manière qu'on s'y prenne, ou souffrir, ou courir le risque de la vie.

On se demandera sans doute pourquoi, aux yeux des médecins, l'hypnotisme se rattache au sommeil magnétique? Dans une note adressée à l'Académie des Sciences, M. Tigli de Sienna nous en donne l'explication suivante: lorsqu'on magnétise un patient, on lui prescrit d'attacher les yeux fixement sur ceux du magnétiseur; or, il ne peut conserver cette position fixe sans une fatigue qui devient d'autant plus grande qu'elle est accompagnée d'un strabisme interne, et souvent d'une élévation des deux globes oculaires, le magnétiseur étant placé plus haut que le magnétisé. En ce point, le magnétisme n'effectivement une certaine analogie avec l'hypnotisme.

L'hypnotisme est d'ailleurs applicable aux animaux aussi bien qu'à l'espèce humaine; c'est ce qui nous est prouvé par une série d'expériences très intéressantes faites par notre savant collaborateur, le docteur Michéa. Voici en quoi elle consistait: On place une poule sur un banc peint en vert, de la longueur d'un mètre et demi environ; un des assistants tient la poule le bec appuyé sur le banc; puis on tire, avec de la craie blanche, une ligne tout le long du banc, à partir de la racine du bec. Par ce moyen, les yeux de la poule parcourent toute la ligne blanche, qui tient lieu de l'objet brillant. L'effet ne tarde pas à se faire sentir: la poule commence à cligner rapidement des yeux, puis elle ouvre le bec et se laisse tomber d'un côté ou de l'autre. C'est la indication de l'état anesthésique: on peut alors piquer la poule en différents endroits sans qu'elle donne le moindre signe de souffrance. On peut lui tourner la tête à droite ou à gauche, la lui remettre sous les ailes; elle reste immobile. Dans l'expérience décrite par M. Michéa, l'anesthésie s'est dissipée spontanément au bout de trois minutes; la poule n'a d'abord secoué la tête, puis elle s'est levée, a battu des ailes, et enfin elle s'est mise à courir. Alors on l'a reprise, et après avoir effacé la ligne de craie, on a voulu essayer de la rendre immobile comme auparavant, mais en vain. Ces expériences ont été variées de plusieurs manières, et toujours avec les mêmes résultats. On savait depuis longtemps qu'une poule devient immobile quand on tire plusieurs lignes en des sens différents, le long du dos et de la tête, puis transversalement. M. Guerry a rappelé à l'Académie des sciences que le Père Kircher en parla dans son ouvrage intitulé: *Ars magna lucis et umbræ*, publié à Rome en 1646. Un de ses contemporains, Daniel Schwenter s'en occupa également. Mais c'est M. Michéa qui, le premier, a fait voir que dans cette expérience la poule est dans un véritable état de catalepsie.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lemir, assistant-rédacteur.

On s'abonne pour cinq CHELINS par année au *Lower Canada Journal of Education*, rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. James Pechin, assistant-rédacteur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux ou à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payable d'avance.

Des Presses à Vapeur d'Éusèbe Sénécal, 4, Rue Saint-Yves, Montréal.